

# yvelines

#43 | SEPT./OCT. 2022

Le magazine du Conseil départemental

LIBERTÉ ÉGALITÉ FRATERNITÉ

AUTONOMIE

Médico-social,  
une filière qui  
recrute et qui innove

P. 30

JEUNESSE

Pass +,  
un soutien aux  
familles et aux  
associations

P. 37

DOSSIER P. 17

# Bonne rentrée à tous les collégiens



# INTERNET ? FACILE AVEC LE PASS NUMÉRIQUE



AVEC LE PASS NUMÉRIQUE, SUIVEZ  
DES ATELIERS POUR ACQUÉRIR LES  
BASES DE LA CULTURE NUMÉRIQUE  
POUR LA VIE QUOTIDIENNE!



+ D'INFOS AU: **01 30 836 836**



Seine et Yvelines  
Numérique



Yvelines • Hauts-de-Seine



Après deux ans et demi de travaux, le lycée Franco-Allemand de Buc rénové a été inauguré le 24 juin dernier. Ouvert d'abord à Versailles dans les locaux du lycée Hoche, puis en 1975 dans ses propres locaux, il fait partie des trois établissements en Europe issus du « Traité de l'Élysée » qui scelle l'amitié franco-allemande. Grâce aux travaux, il pourra accueillir entre 1 200 et 1 300 élèves, contre 990 aujourd'hui.

*édito*

**C**omme chaque année, l'actualité de ce mois de septembre est placée sous le signe de la rentrée scolaire pour nos enfants.

Une rentrée scolaire que je souhaite excellente à l'ensemble des élèves et notamment aux collégiens qui sont près de 68 000 à prendre le chemin d'un de nos 115 collèges yvelinois sans oublier, bien sûr, les 1 500 du secteur privé que nous aidons également.

Le Département assure la construction, la rénovation et le fonctionnement des collèges publics. C'est pourquoi, durant la pause estivale, toutes les équipes départementales se sont mobilisées pour offrir aux élèves les meilleures conditions de travail, de sécurité, d'accessibilité mais aussi de bien-être : végétalisation des cours de récréation et des toitures, amélioration du cadre de vie, optimisation de la performance énergétique des bâtiments etc.

À une plus grande échelle, nous poursuivons leur reconstruction afin qu'ils répondent aux enjeux écologiques et environnementaux de demain.

Nous avons également pour mission la gestion de la restauration scolaire, des

# Le Département aux côtés des collégiens

**Pierre Bédier**

Président du Département des Yvelines

équipements informatiques et numériques, ce que nous faisons via nos deux opérateurs, C'Midy et Seine-et-Yvelines Numérique. Ce dispositif nous permet de dépenser mieux.

Dépenser mieux mais pourquoi ? Pour aller bien plus loin dans notre engagement vis-à-vis de nos enfants et de la réussite que nous leur souhaitons.

Comment ? En innovant. Le cartable numérique « e-SY » en est un très bon exemple.

e-SY est une tablette numérique qui est enrichie d'un manuel numérique pour chaque discipline scolaire. À partir de l'automne, il va être remis à l'ensemble des collégiens et professeurs des Yvelines car il répond à une demande qui s'est exprimée à l'issue de l'expérimentation menée

entre 2015 et 2017 dans dix-sept collèges yvelinois, durant laquelle, élèves, parents, enseignants et chefs d'établissement ont constaté à quel point cet équipement a facilité l'apprentissage des élèves.

Ce projet est à ce jour unique en France et positionne le Département des Yvelines comme une référence dans le domaine du numérique pour l'éducation.

Engager une lutte vigoureuse contre le réchauffement climatique par l'écoconstruction, donner aux jeunes générations les moyens de l'excellence pour mieux appréhender le monde et le rendre meilleur sont les deux faces d'une même politique : l'humanisme qui fonde le génie français.

Très bonne rentrée à tous !

## Actualité

5

Vu sur les réseaux

6

Point de vue

8

En direct des cantons

14

Une voie douce entre les Yvelines et la Défense

15

Les Yvelines, territoire de la recherche et du développement

16

Le mentorat contre le décrochage scolaire, un projet valorisant



# 17 dossier

Bonne rentrée à tous les collégiens des Yvelines !

**Pourquoi un dossier collège dans le magazine départemental ? Parce que depuis les lois de décentralisation de 1985, la construction, la réhabilitation et les améliorations du cadre de vie scolaire constituent le cœur de la mission du Département dans les collèges. L'objectif est donc de veiller au confort de tous les élèves et d'assurer un environnement favorable à leur réussite et à leur épanouissement.**



## En action

30

**AUTONOMIE**

Le médico-social, une filière qui recrute et innove

32

**MOBILITÉ**

Aller au collège à vélo, une solution bénéfique pour tous

33

**AGRICULTURE**

Le Département soutient les agriculteurs dans leurs projets

34

**START-UP**

La Tofuterie, veut « sojaliser » nos assiettes

36

**ESPACES NATURELS**

Pourquoi créer des lisières étagées ?

37

**JEUNESSE**

Pass +, un soutien aux familles et aux associations

## Évasion

38

**JOP 2024**

Paris 2024 : quel héritage pour les associations sportives ?



40

**CULTURE**

• Plongez dans l'univers d'Aragon  
• ÉOLE Factory Festival : le OFF est un projet collaboratif très « IN »



41

**LA RECETTE**

42

**RENCONTRE**

Jean-Baptiste Chauvin  
L'impro ça ne s'improvise pas



44

**L'AGENDA**

Vos élus

Pratique



**yvelines #43** 2 place André-Mignot, 78000 Versailles – tél. : 01 39 07 78 78 **Courriel** : editorial@yvelines.fr **Directeur de la publication** : Pierre Bédier **Rédactrices en chef** : Sophie Berguin, Stéphanie Caille **Rédaction** : Chloé Bringuier, Yves Fossey, Sandrine Gayet, Ysma It-Saghir, Marc Pechdo, Nicolas Théodet **Couverture** : Le club nature du collège Saint-Simon de Jouars-Pontchartrain **Photos** : Nicolas Duprey (sauf mention indiquée) **Infographie** : Jean-Paul Devillers **Création et mise en pages** : @agencescoopcommunication 13103 MEP **Impression** : IMAYE GRAPHIC **ISSN** : 2119-4467 Si vous ne recevez pas le magazine, contactez le distributeur par tél. : 03 86 40 70 98 ou par courriel : adx214\_qualite\_po@adrexo.fr

Reportages, photos, vidéos : retrouvez la suite des articles en ligne

**yvelines-Infos.fr**



**27 juin**  
[ DÉVELOPPEMENT DURABLE ]

Depuis la « loi Grenelle 2 » de 2011, le Département des Yvelines publie chaque année son « Rapport développement durable ». Il permet à l'institution de mesurer l'efficacité de ses actions sur la base d'indicateurs clés. Découvrez celui de 2021.



*Le Département des Yvelines vous donne rendez-vous tous les jours sur les réseaux sociaux*



**2 août. À la découverte du patrimoine de Montfort-l'Amaury en vélo. Un itinéraire de randonnée de 30 km dont le tracé passe également par Les Mesnuls, Saint-Léger-en-Yvelines, ou encore Méré, des villages situés au cœur des Yvelines.**



*Suivez-nous...*

### Les Yvelines



**4 août**  
**#Jeunesse** « Été royal », organisé par le Département et le Château de Versailles, a permis aux jeunes des quartiers populaires et de l'Aide sociale à l'enfance de découvrir des activités culturelles et sportives originales. Suivez les jeunes de Chanteloup-les-Vignes.



**11 juin**  
**#Solidarité** Retour en images sur la 12<sup>e</sup> édition des Olympiades du vivre ensemble organisées par l'Association Nouvelle du Vivre Ensemble et soutenues par le Département des Yvelines. Cette grande journée sportive avait pour but de poser un regard nouveau sur le handicap. Valides et non-valides ont pu passer du temps ensemble, faire du sport, échanger, le tout dans la bonne humeur.

### REJOIGNEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

yvelines-.fr

yvelines.fr

 yvelines le département

 les\_yvelines

 Les\_Yvelines

 YvelinesCG78

# LE TRAM 13 SUR LES RAILS !

La ligne du Tram 13, qui dessert sept communes entre Saint-Cyr-l'École et Saint-Germain-en-Laye sur 18,8 km et douze stations, a été mise en service le 6 juillet dernier. Le trajet passant par Bailly, Noisy-le-Roi, L'Étang-la-Ville et Mareil-Marly, est maintenant effectué en 30 minutes contre plus d'une heure auparavant. Les 21 000 voyageurs quotidiens attendus vont également bénéficier de correspondances avec les lignes de trains L, N et U mais aussi des RER A et C. Le coût de réalisation de cette liaison, qui améliore considérablement l'offre de transports, est estimé à 306 M€ financés par l'État, la Région Île-de-France et le Département des Yvelines, à hauteur de 92 M€.





SNCF

90 87 0053 820-4  
E-SNCF

TGV 70.21



## VERSAILLES 1

## Retrouver la splendeur du XIX<sup>e</sup> siècle

Afin de rétablir la perspective historique sur le château de Versailles, un protocole d'accord a été signé le vendredi 8 juillet entre Catherine Pégard, présidente de l'Établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, et Pierre Bédier, le président du Département des Yvelines, dans le but de réaménager la place d'Armes, aujourd'hui dédiée à une fonction de parking. Le Département a prévu une enveloppe de 5,15 M€ pour couvrir deux chantiers. La restauration de la grille d'honneur qui sera finalisée avant l'accueil d'épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Et, l'aménagement de deux espaces de stationnement des bus en épi, de chaque côté de la place d'Armes.



## SARTROUVILLE

### Les travaux d'été présentés à Sartrouville



Chaque année, le Département profite de la saison estivale pour lancer ses grands travaux d'été. La présentation des chantiers 2022 s'est tenue début juillet près du pont de la 2<sup>e</sup> DB à Sartrouville, qui bénéficie d'une remise à niveau. « *Ce n'est pas pour que les ouvriers prennent le soleil* », s'amuse Richard Delepierre, Vice-président du Conseil départemental délégué aux mobilités et aux transports. En effet, la période permet d'entretenir la voirie, en limitant les désagréments pour les utilisateurs, moins nombreux à cette période. Cette année, 70 communes ont bénéficié de travaux répartis sur 69 chantiers. Globalement, le réseau routier entretenu par le Département représente 1 600 km de routes.



## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

### Les visites Villes et Villages Fleuris ont commencé



Début juillet, le jury des Villes et Villages Fleuris était à Conflans-Sainte-Honorine. Après avoir décroché la 2<sup>e</sup> Fleur, la ville espère se voir attribuer la 3<sup>e</sup> Fleur lors de la prochaine édition de la remise de prix du concours départemental « Villes et Villages Fleuris ». Un concours soutenu par le Département qui, dans le cadre de l'animation du label « Villes et Villages Fleuris », propose aux communes des formations aux aménagements et pratiques durables, une assistance technique et des conseils personnalisés, ainsi que des visites à thème liées à des problématiques environnementales et sociétales en milieu rural et urbain. Saviez-vous d'ailleurs que les Yvelines sont le seul département francilien à être labellisé « Département Fleuri » ? La distinction, valable cinq ans, avait été remise pour la deuxième fois en 2018.



## MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

### 5<sup>e</sup> salon de la rénovation énergétique



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Saint-Quentin-en-Yvelines (ALEC SQY) accompagne les acteurs du centre et sud Yvelines dans leurs démarches de transition énergétique. À ce titre, elle organise des salons de la rénovation énergétique sur le territoire. Accessible au grand public, la 5<sup>e</sup> édition se tiendra dimanche

9 octobre au gymnase Mimoun de Villepreux. L'objectif est de proposer aux visiteurs de rencontrer dans un même lieu l'ensemble des interlocuteurs leur permettant d'aller au bout de leur parcours de rénovation. *Énergies Solidaires/ Espace France Renov Nord Yvelines* organise quant à lui la 5<sup>e</sup> édition du forum "Ma Maison écologique", samedi 8 octobre à la Fabrique 21 de Carrières-sous-Poissy.



©ALEC SQY



### LES MUREAUX

## Meulan-en-Yvelines va requalifier son bord de Seine



La commune souhaite réhabiliter ses bords de Seine pour que ses habitants puissent mieux en profiter. Il s'agit d'aménager une aire de jeux sur l'île du Fort, un écoquartier historique. Sur une surface de 300 m<sup>2</sup>, cette aire de jeux accueillera un bateau en tant que jeu central sur la place Isidore Crespin ainsi que quatre jeux pour les tout-petits. La commune souhaite également aménager un cheminement piéton en bordure de Seine. L'ensemble de la subvention accordée par le Département pour ce projet s'élève à 155 500 €.

### MAUREPAS

## Travaux au collège Alexandre-Dumas



D'importants travaux de mise aux normes et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la réfection de la chaufferie, ont été réalisés dans le collège Alexandre-Dumas de Maurepas pendant les vacances scolaires. D'un montant total de 2 M€, ils ont été entièrement financés par le Département, qui gère l'entretien des collèges. Durant les congés d'été, pas moins de 120 chantiers ont eu lieu dans différents établissements représentant plus de 28 M€.



### AUBERGENVILLE

## Agrandissement du foyer rural de Béhoust

Afin d'aider la commune de Béhoust dans son projet d'extension du foyer rural de la ville, le Département lui octroie une subvention de 220 000 €. Elle viendra soutenir les engagements de la commune dans son projet structurant pour la vie locale de ses riverains (940 000 €).

Identifié par un patrimoine naturel et culturel fort, Béhoust est l'un des fleurons des villages ruraux des Yvelines. Le contrat rural du Département permet ainsi aux petites municipalités d'investir dans des équipements en allégeant le coût des différents projets.



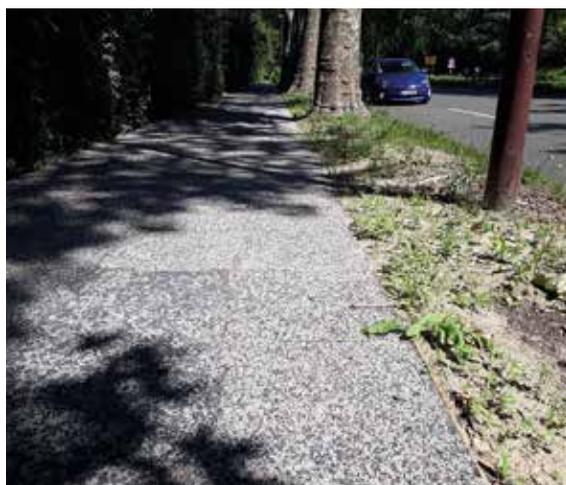


**VERNEUIL-SUR-SEINE**



**Des collégiens de Noisy-le-Roi primés par le ministère de l'Éducation nationale**

Le ministère de l'Éducation nationale a organisé un concours pour encourager et valoriser les actions des collégiens éco-délégués en faveur du développement durable. La remise des prix aux vainqueurs a été réalisée dans la forêt départementale Sainte-Apolline à Plaisir. Un collège yvelinois est monté sur le podium : La Quintinye de Noisy-le-Roi dont les éco-délégués ont remporté le prix de l'originalité. Ils ont en effet été les ambassadeurs de la « sobriété numérique » qui consiste par exemple à nettoyer les boîtes mails.



**HOUILLES**

**Jeune historien en Yvelines**

Le 21 juin, s'est tenue dans le salon des aigles du Département la remise des prix du « *Concours du jeune historien en Yvelines* ». Organisé chaque année depuis 2006 par la fédération « *Histoire des Yvelines* », le concours propose aux élèves de produire un mémoire portant sur un sujet de notre histoire locale. Seize lauréats ont été récompensés pour leurs travaux honorant différentes personnalités et époques de l'histoire des Yvelines : « *Maisons-Laffitte au début du XIX<sup>e</sup> siècle* », « *Simone Saint-Clair, femme engagée* »... Claire Ah-Soon, en 3<sup>e</sup> au collège Les Amandiers de Carrières-sur-Seine, a remporté le 1<sup>er</sup> prix dans la catégorie « participation individuelle » avec « *La Maison Fournaise* ».



**LE CHESNAY-ROCCUENCOURT**

**Un revêtement 100 % recyclable**

Sur la RD 186, un revêtement d'un nouveau genre vient d'être posé. Conçu à partir de plastiques recyclés et de matériaux routiers « traditionnels » (environ 50 %). Ce revêtement qui permet de remplacer les anciens bitumes nécessite ainsi 160 000 emballages pour une piste cyclable de 100 m<sup>2</sup> (50 m de longueur x 2 m de large). Conçu par la société Eurovia, ce nouveau matériau est testé pour la première fois dans le département des Yvelines qui s'est intéressé au projet dans le but de travailler à rendre les mobilités plus écologiques.





**RAMBOUILLET**

**La 1 000<sup>e</sup> visite du Bus Job Insertion s'est passée aux Essarts-le-Roi**

Ana Semana, 41 ans, assistante maternelle agréée, a arrêté son activité fin août car elle souhaitait changer de profession. Elle s'est rendue au Bus Job Insertion et en a été la 1 000<sup>e</sup> visiteuse. « J'avais remarqué le bus mais je n'osais pas y aller. Un jour, j'ai surmonté mon trac et suis montée à bord. J'ai été très bien accueillie, et surtout conseillée de façon très personnalisée. J'ai été accompagnée pour retravailler mon C.V. et mise en relation avec différents métiers pour que je trouve la filière qui me correspond le mieux. J'ai de nombreuses pistes concrètes, des contacts de recruteurs. À moi de m'en saisir. »



**SAINT-CYR-L'ÉCOLE**

**Des collégiens de Léon Blum à la finale RoboCup Junior en Thaïlande**

Des collégiens de Villepreux ont participé en juillet à la finale de la RoboCup Junior en Thaïlande. Cette compétition internationale a pour objectif de favoriser l'intérêt, la pratique et la connaissance des sciences afférentes, notamment la mécatronique, l'informatique, l'électronique, la mécanique et l'internet. Le projet a aussi pour ambition d'amplifier le plaisir d'apprendre autrement et le travail en équipe. Le Département des Yvelines a accordé une subvention de 12 000 € pour financer le voyage d'un montant global de 25 000 €.



**SAINT-GERMAIN-EN-LAYE**

**Nouveaux aménagements à l'Étang-la-Ville**

La commune de l'Étang-la-Ville veille à conserver son attractivité et la qualité de vie de ses riverains. La mairie va bénéficier du soutien du Département, à hauteur de 960 000 € dans le cadre d'un contrat de territoire Yvelines +, afin de mener à bien quatre projets structurants : la construction d'une salle de sport scolaire et celle d'un accueil de loisirs, la rénovation énergétique de l'Hôtel de ville et l'aménagement du quartier des Brosses.



**CHATOU**

**Rénovation à Marly-le-Roi**

Un contrat de Développement Yvelines + a été adopté au profit de la commune de Marly-le-Roi. D'un montant de 2,3 M€, la subvention allouée permettra la mise en œuvre de quatre projets importants : la rénovation et l'extension du conservatoire de musique Roger Bourdin, la restauration de l'Hôtel Couvé, la rénovation et l'extension du Pôle Jeunesse, la rénovation et l'agrandissement du terrain synthétique du stade du Chenil.



## MANTES-LA-JOLIE



### Un concours de cuisine pédagogique

Une journée pas comme les autres s'est déroulée le samedi 2 juillet à la Maison de l'enfance des Yvelines, qui accueille des jeunes pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance. Un concours de cuisine façon « Top Chef » a été organisé pour sensibiliser les jeunes à l'équilibre alimentaire avec l'intervention d'un nutritionniste. Les ados de l'établissement étaient invités à confectionner des plats avant d'être notés par un jury. Alors que les éducateurs ont encadré les participants, deux champions de sport, Morgan Charrière et Julina Nilusmas, faisaient partie du jury. Située à Mantes-la-Jolie, la maison de l'Enfance des Yvelines offre une capacité de 26 places pour les 13-18 ans.



## TRAPPES

### Les collégiens de Trappes explorent l'art abstrait avec la Fondation Vuitton

C'est autour du peintre Simon Hantaï (1922-2008) que se sont rencontrés les élèves du collège Youri-Gagarine de Trappes et les médiateurs de la Fondation Louis Vuitton. D'un côté, l'établissement scolaire, qui accueille depuis sa construction en 1973 une œuvre du célèbre artiste au titre du 1 % artistique. De l'autre, la Fondation Louis Vuitton qui organisait une grande exposition rétrospective consacrée à Simon Hantaï. D'abord invités dans le bâtiment signé Frank Gehry pour visiter l'exposition, les collégiens ont reçu à leur tour les médiateurs de la Fondation dans leur établissement.

## POISSY

### Actions sociales et solidaires

Des contrats de développement social territorialisé ont été signés entre le Département des Yvelines et les communes d'Achères, Carrières-sous-Poissy et Poissy. D'un montant total de 21 000 €, les subventions allouées permettront à ces trois communes de mettre en place certaines actions sociales et solidaires. Les communes d'Achères et de Carrières-sous-Poissy vont développer des Ateliers Socio-Linguistiques (ASL), destinés aux non-françophones pour favoriser leur insertion. Poissy, va déployer l'opération « *Promotion des valeurs républicaines* », qui favorise l'appartenance républicaine dans les quartiers.





## PLAISIR

### 565 femmes victimes ont été accueillies à la Maison des Femmes de Plaisir

L'inauguration officielle, le 30 juin à Plaisir, de la Maison des Femmes, soutenue par le Département à hauteur de 1,6 M€, a été l'occasion de dresser un premier bilan. Et les chiffres sont éloquentes : de mars à juin 2022, le centre a accueilli 565 victimes de viol, de violence conjugale ou intrafamiliale, âgées de 13 à 78 ans. « La création de cette maison des femmes, la première dans les Yvelines, était une évidence et une urgence », déclare Joséphine Kollmannsberger, Maire de Plaisir et conseillère départementale.

## VERSAILLES 2

### Nouveau diffuseur sur l'A 86

Le Département des Yvelines engage les travaux de création d'un nouveau diffuseur entre la RD 57 et l'A 86. Grâce à un franchissement sous l'autoroute et de nouvelles bretelles, l'aménagement permettra d'améliorer les conditions de desserte et d'accessibilité de la zone d'activité et d'emploi de Vélizy-Villacoublay et Meudon-la-Forêt (incluant notamment le centre commercial régional Westfield Vélizy 2). Il améliorera également les conditions de sécurité et de circulation de l'échangeur actuel A 86 / RN 118. Déclaré d'utilité publique en 2014, ce projet de 43 M€ est cofinancé par onze partenaires publics et privés, dont le Département des Yvelines (4,3 M€) qui en assure la maîtrise d'ouvrage. La mise en service complète est prévue pour fin 2024.



## LIMAY

### Deux nouveaux services pour les Limayens

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Limay va proposer deux nouveaux services aux habitants. Pour contribuer à rompre l'isolement des personnes âgées, le CCAS met en place un service pour les accompagner dans leurs tâches quotidiennes et les aider dans l'usage des outils numériques. Le Relais d'accès aux droits s'adressera à tous les habitants qui ont besoin de soutien dans leurs démarches administratives et juridiques. Le Département accompagne ce projet dans le cadre d'un contrat de développement social territorialisé.





## Une voie douce entre les Yvelines et La Défense

**Un nouveau maillon relie le Département des Yvelines à celui des Hauts-de-Seine. Dans le cadre du chantier de prolongement du RER E à l'ouest de l'Île-de-France vers Mantes-la-Jolie, une liaison douce a été aménagée entre les deux territoires.**

**L**es cyclistes et les piétons peuvent passer d'un département à l'autre sans la moindre difficulté. Si un pont ferroviaire a été posé au-dessus de la Seine à la hauteur de Bezons pour les futures rames d'Éole, une passerelle, greffée sur l'ouvrage, leur permet de circuler en toute sécurité entre la gare d'Houilles-Carrières et Nanterre.

C'est une bonne nouvelle pour les usagers. Ceux-ci bénéficient d'un accès direct vers le quartier d'affaires de la Défense. Plus besoin de franchir le pont de Bezons qui est saturé par le trafic routier et surtout dangereux pour les vélos.

### Sécurité mais aussi gain de temps

Pour les cyclistes, le trajet entre la gare de Houilles et La Défense s'effectue en 15 mi-

nutes contre 30 auparavant. « *Cet ouvrage répond à un besoin. Un franchissement de Seine sécurisé représente un avantage pour les cyclistes* », insiste Philippe Coudène, qui fait partie du réseau RER vélo. Selon lui, cette liaison « *s'intègre dans l'un des itinéraires* » définis par le Collectif francilien. Côté chiffres, la passerelle repose sur six piles directement réalisées en Seine. D'une longueur de 650 mètres, d'une largeur de 5 mètres, elle enjambe la Seine à 10 mètres de haut. Son coût, avoisinant 8,2 M€, est pris en charge par les Conseils départementaux des Yvelines et des Hauts-de-Seine ainsi que la Région Île-de-France et l'Agglomération de Saint-Germain-Boucles-de-Seine, qui participent chacun à hauteur de 2 M€.

**Yves Fossey**



© Valérie ROBIN

# Les Yvelines, territoire de la recherche et du développement

**Pour réussir la transition énergétique, écologique, numérique, pour développer les mobilités du futur, et bâtir les Yvelines de demain, le Département noue des partenariats solides et pérennes avec l'industrie et le monde de la recherche. L'institution est à l'origine de la création du campus de l'innovation avec l'École des Mines ParisTech.**

« **L**a science, l'intelligence humaine, sont les clés de l'avenir. La recherche et l'innovation doivent être privilégiées par les pouvoirs publics. Le Département des Yvelines veut accompagner les chercheurs, les écoles, les start-up et les industriels », a déclaré Pierre Bédier, Président des Yvelines lors de la 4<sup>e</sup> édition du Research Day qui s'est tenue à Versailles le 5 juillet 2022.

Organisée avec le concours du Département, cette journée illustre la coopération étroite entre l'École et l'institution en vue de la création du futur campus de l'innovation de Mines Paris – PSL qui regroupera, à partir de 2024, plus de 300 chercheurs,

ingénieurs, techniciens et étudiants hautement qualifiés au cœur du plateau de Versailles-Satory.

## Les trois axes majeurs du partenariat

« Parce qu'il ne peut pas y avoir d'industrie sans recherche et développement, le Département s'engage à soutenir tous les projets stratégiques visant à créer des richesses et de l'emploi. Et l'effervescence ressentie lors du Mines Paris Research Day prouve que nous avons raison », ajoute Pierre Bédier.

Le partenariat s'articule autour de trois axes, basés sur les politiques publiques du Département des Yvelines : mener des

recherches expérimentales sur le territoire en matière de transition énergétique et environnementale ; diffuser et promouvoir l'excellence scientifique et l'innovation dans les collèges ; développer le partenariat avec le tissu industriel, académique et économique local.

« Je me réjouis de cet accord avec le Département des Yvelines. Nos centres de recherche réunis dans un bâtiment moderne vont pouvoir développer des projets plus ambitieux dans les domaines de la transition écologique comme de la transformation énergétique et numérique. L'École entend être un acteur de ce formidable écosystème territorial d'innovation autour de Versailles Satory : c'est la proximité des grandes entreprises, des incubateurs ou accélérateurs de start-up et des partenaires académiques qui crée de la richesse et permet de relever ces formidables défis du XXI<sup>e</sup> siècle », remarque Vincent Laffèche, Directeur de la prestigieuse école d'ingénieurs.

**Sandrine Gayet**



## UN DES PLUS GRANDS PÔLES SCIENTIFIQUES AU MONDE

Le Département des Yvelines a investi plus de 120 M€ sur le secteur de Satory afin de renforcer le dynamisme et l'attractivité de son territoire. Le programme immobilier, d'une surface globale de 15 000 m<sup>2</sup>, est porté en maîtrise d'ouvrage par le Département pour un montant de 100 M€. Bénéficiant d'une concentration exceptionnelle de grands groupes, de PME innovantes et d'un pôle universitaire de tout premier rang, le cluster Paris-Saclay a l'ambition, à terme, de devenir l'un des plus grands pôles scientifiques mondiaux.

## Le mentorat contre le décrochage scolaire, un projet valorisant

**Le dispositif « Mentor et Moi » en faveur de l'égalité des chances amorce sa deuxième année. Mis en place en 2021 par le Département et ses partenaires IFEP (Insertion, Formation, Éducation, Prévention) et les Clefs de l'École, il s'enrichit de nouveautés pour la rentrée 2022-2023. Créé en premier lieu pour accompagner les jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance (ASE), le dispositif s'ouvre désormais aux Quartiers Politique de la Ville, soit près de 20 000 jeunes de 6 à 15 ans.**



« Le Département démarche les grandes écoles et universités pour que l'engagement solidaire des étudiants mentors soit valorisé et pris en compte dans l'obtention des crédits universitaires. Les retours sont très positifs » explique Juliette Gaillac-Janon, chargée de mission au pôle Égalité des chances.

**D**es rires, des chansons et des jeux de piste animent les jardins du Domaine de Madame Élisabeth à Versailles. C'est la fête de fin d'année des binômes mentors/jeunes, ces derniers étant venus avec leur famille d'accueil. Ce qui saute aux yeux, c'est la complicité nouée entre les étudiants d'une vingtaine d'années et les enfants. Cette première année a été pour tous un chemin de découverte, d'ajustements, d'échanges et de partage. Karim, un garçon timide de 9 ans, est devenu féru de sciences de la Terre, grâce à l'étudiant qui l'a accompagné cette année. Un autre « mentoré » s'est mis au japonais après la découverte des mangas, une des passions de son étudiant. Du côté des adolescents, certains retiennent de cette année de mentorat les rencontres

avec des représentants de divers métiers, notamment organisées par le Département et l'IFEP : sapeur-pompier, officier de gendarmerie, jardinier-paysagiste, programmeur... car le mentorat, c'est du soutien scolaire certes, mais pas seulement. Il y a bien en effet le travail autour des fondamentaux scolaires (français, mathématiques, langues...), mais il y a aussi l'ambition de développer les capacités de chacun, de déceler un potentiel et le faire fructifier. « Les mentors ont fait preuve de réactivité et de créativité » se réjouit Juliette Gaillac-Janon, chargée de mission, pôle Égalité des Chances au Département des Yvelines.

Certains ont en effet créé des jeux de mémoire pour faciliter l'apprentissage des tables de multiplication. D'autres ont déclenché le goût de la lecture en emme-

nant le jeune en médiathèque. « Ce qui se dégage le plus chez les jeunes, c'est la confiance en soi. Leur rapport à l'école s'est nettement apaisé. Les retombées, positives, se font sentir sur leurs résultats scolaires », poursuit Juliette.

Enfin, il y a cette relation de confiance, terreau du dispositif, qui s'est tissée au fil des mois : « Marie, c'est comme une grande sœur. Je peux lui parler quand je suis triste ou d'un garçon que j'aime bien au collège. Elle m'écoute et me donne des conseils. Elle est trop bien », sourit Alya, 14 ans.

### L'engagement des mentors reconnu par les universités ?

Le mentor met à disposition son expérience et ses réseaux, à raison de quelques heures par mois, avec pour ambition d'aider le jeune à améliorer des compétences ou des capacités qui lui permettront de se sentir plus à l'aise ou plus autonome pour avancer dans la vie. Pour les étudiants mentors, rétribués pour ce travail, le Département des Yvelines souhaite que leur engagement soit reconnu par les universités et les grandes écoles dans leurs cursus. « Nous les approchons pour que les heures passées à faire du mentorat soient prises en compte pour l'obtention des crédits universitaires », explique Juliette Gaillac-Janon. Cette initiative du Département pourrait rapidement porter ses fruits, ce qui valoriserait, à juste titre, le bel engagement des étudiants dans le mentorat.

**Sandrine Gayet**



# DOSSIER

# Bonne rentrée à tous les collégiens des Yvelines !

**P**ourquoi un dossier collège dans le magazine départemental ? Parce que, depuis les lois de décentralisation de 1985, la construction, la réhabilitation et les améliorations du cadre de vie scolaire constituent le cœur de la mission du Département dans les collèges. L'objectif est donc de veiller au confort de tous les élèves et d'assurer un environnement favorable à leur réussite et à leur épanouissement. Il s'agit aussi d'assurer une vie scolaire apaisée, de sensibiliser aux dangers du harcèlement, de former à la citoyenneté.

En accompagnant et en complétant l'offre éducative de l'Éducation nationale, le Département des Yvelines s'implique également dans la réussite scolaire des collégiens (lire page 24). Au-delà des aides financières qui donnent aux chefs d'établissement la liberté de construire leur propre programme d'activités, le Département met aussi à leur disposition des projets clé en main.

Parce qu'apprendre peut être un plaisir,

l'institution propose ainsi avec Seine-et-Yvelines Numérique de nombreux projets pédagogiques. Ils permettent aux élèves d'apprendre autrement et développent des compétences essentielles pour leur avenir : maîtrise de l'oral, du numérique, confiance en soi, autonomie... Parmi ces projets figurent les concours d'éloquence, les ateliers d'écriture, les défis robotiques, le concours architectural, les challenges autour de l'histoire, les défis e-sport... (lire page 21). Des programmes qui permettent aussi d'acquérir des compétences dans le domaine du numérique, incontournable aujourd'hui, et peuvent donner le goût des sciences aux élèves par une approche un peu plus ludique. Cette rentrée 2022 voit le catalogue des projets s'enrichir d'une nouveauté très demandée : l'apprentissage du codage et la création de jeux vidéo.

La restauration scolaire, c'est aussi l'affaire du Département (lire page 26). L'institution a en effet créé la société d'économie

mixte C'Midy avec l'entreprise Sodexo. Des chefs cuisiniers, passionnés par leur métier, préparent les repas avec des produits issus de l'agriculture locale. Après une période d'adaptation, aujourd'hui, professeurs, collégiens et encadrement affirment se régaler. En plus de cette qualité désormais largement saluée, la cantine est devenue financièrement accessible pour les familles les plus modestes, ce qui était bien l'objectif premier du Département quand il a créé C'Midy.

Enfin, il y a l'amélioration du cadre dans lequel les élèves et les professeurs travaillent. Cela passe par l'utilisation de matériaux biosourcés, la création d'îlots de fraîcheur... Le Département intervient ainsi pour rénover, construire, moderniser les collèges, avec en ligne de mire la lutte contre le réchauffement climatique et l'ambition d'ouvrir les collèges sur la ville (lire page 22).

**Sandrine Gayet**

# 115

collèges publics

# 68 000

collégiens

# 23

collèges privés sous contrat

# 15 000

collégiens

# 3 100

élèves dans les  
2 établissements internationaux



## QUESTIONS À

**Cécile Dumoulin,**

Vice-Présidente du Département déléguée  
aux collèges et au numérique scolaire

**« Je suis fière de notre politique dynamique  
qui s'adapte et qui innove. »**

Mardi 10 mai 2022 s'est tenue la finale du concours d'éloquence des collégiens au théâtre Gérard Philippe de Saint-Cyr-l'École. Cet événement, à l'initiative du Département, a mobilisé 400 collégiens, issus de quatorze établissements des Yvelines. Sur le thème des réseaux sociaux, 28 finalistes ont débattu. Un exercice essentiel pour apprendre à écouter l'autre, construire une argumentation, parler en public.



**Vous êtes vétérinaire, après de longues études. Quels souvenirs avez-vous de la rentrée des classes ?**

La rentrée était pour moi un moment heureux où l'on retrouvait ses amis. Je faisais partie de ces élèves qui aiment l'école.

**Dans la politique que vous menez, quelle action vous rend le plus fière ?**

Je suis fière de notre politique dynamique qui s'adapte et qui innove et je veux remercier toutes les équipes du Département qui sont très mobilisées pour mener une politique intelligente et efficace à destination des collèves. Elle commence souvent par l'expérimentation : tester un projet numérique, un outil pédagogique, une démarche à petite échelle, l'ajuster, prendre en compte les remarques qui remontent du terrain, évaluer leur pertinence avant d'envisager une généralisation. Cette approche est essentielle pour mener une bonne politique publique. Je suis également fière du travail que nous avons mené, et continuons de conduire, pour préparer l'avenir des élèves en investissant sur le numérique ou pour réduire les inégalités : dotations d'ordinateurs et de tablettes aux enfants de l'Aide sociale, aux jeunes en situation de handicap et aux enfants défavorisés ; mise en place d'une tarification sociale pour la cantine scolaire qui permet à tous et surtout aux familles les plus démunies d'avoir un repas équilibré. Ou encore pour le développement durable, que ce soit au niveau des bâtiments (utilisation de matériaux biosourcés, économies en énergie) ou de la restauration scolaire en réduisant et recyclant les biodéchets.



**Quelles nouveautés pour cette rentrée 2022-2023 ?**

Le projet phare de cette rentrée c'est e-SY, le cartable numérique : 21 nouveaux collèges publics et 5 privés vont en être dotés, en plus des 17 collèges déjà équipés. C'est un formidable levier pour l'inclusion numérique et le développement d'un apprentissage différencié et adapté. Je suis ravie que des communes aient manifesté leur volonté de participer à l'équipement de leurs classes de CM1 et CM2. Nous allons aussi déployer l'affichage dynamique dans les collèges.

La rénovation de nombreux collèges se poursuit avec une attention particulière aux cours d'école que nous souhaitons végétaliser pour créer des îlots de fraîcheur. Nous développons l'offre éducative avec Seine-et-Yvelines Numérique : des cours de codage et de création de jeux vidéo aborderont tous les aspects du jeu. Le projet éducatif E-Sport sera étendu de trois à six collèges ; le Département propose une liste de projets auxquels ils peuvent adhérer pour faire travailler les élèves autour de thématiques

comme le développement durable, la créativité, la citoyenneté...

**Quel message pouvez-vous transmettre aux jeunes, aux parents, au personnel des collèges ?**

Aux jeunes, je les engage à être appliqués et impliqués, à acquérir les compétences nécessaires pour être des citoyens éclairés. Le numérique est plus que jamais un domaine d'avenir dont il faut maîtriser les usages et les codes. C'est pourquoi le Département investit dans les équipements individuels. Je veux rassurer les parents, en indiquant que nous allons les accompagner dans la parentalité numérique. Je veux saluer la qualité du travail partenarial avec l'Éducation nationale, la réussite du plan numérique passant aussi par l'accompagnement des enseignants. Les échanges réguliers avec les principaux permettent de travailler sur la qualité de vie dans nos collèges, afin qu'ils soient des lieux de vie où chacun puisse apprendre et s'épanouir.

**Propos recueillis  
par Sandrine Gayet**



## Des projets essentiels pour l'avenir des jeunes

Pour cette nouvelle année scolaire, le Département propose aux collèges un catalogue passionnant et original d'actions pédagogiques et culturelles avec divers partenaires. Aux établissements, en accord avec les professeurs intéressés, de piocher les projets qu'ils vont réaliser avec les élèves volontaires. Les candidatures sont encore ouvertes jusqu'au 30 septembre 2022.

**F**resque du climat, concours d'éloquence, création de robots, éducation à la nature, battle quiz, visites pédagogiques autour de la citoyenneté et l'ouverture au monde, concours vidéo, projets éducatifs pour les collégiens allophones, formation d'un chœur départemental... les modules clés en main proposés par le Département ou Seine-et-Yvelines Numérique, remportent toujours un vif succès.

Chaque année, les collèves yvelinois se distinguent par leur implication, innovations et créativité. Parmi eux, le collège Saint-Simon de Jouars-Pontchartrain dont le club Nature a remporté le concours vidéo des meilleures actions autour du recyclage. « *Toute l'année, les élèves ont collecté, trié et recyclé*, explique Virginie Suray, professeure d'anglais et fondatrice du Club Nature. « *Par exemple, ils ont collecté 56,5 kilos de bouchons pour l'association Handi-Cap Prévention qui les récupère pour financer des fauteuils roulants* ». Les élèves du Club ont totalement adhéré à cette opération : « *elle a donné un sens supplémentaire aux petits gestes du quotidien que nous pouvons tous faire. On est fiers d'avoir pu aider des personnes en situation de handicap* », sourit Victoria, élève de 4<sup>e</sup>. Autre dispositif phare, celui des concours d'éloquence initiés par le Département. Ils fédèrent de plus en plus de collèges au gré des éditions. Pour les jeunes, c'est un exercice formidable qui leur donne le goût du débat. Il en ressort une réelle prise de confiance en soi qui fait souvent défaut chez les adolescents et un travail sur la prise de parole en public qui leur servira toute leur vie. « *Je suis plutôt super réservée. Ma prof de français m'a poussée à participer au concours. J'adore. Je n'ai plus peur de m'exprimer devant les autres* », nous expliquait une élève du collège versaillais Pierre

de Nolhac après plusieurs ateliers d'éloquence.

### Stimuler la curiosité, gagner en autonomie

Faire, expérimenter, stimuler la curiosité intellectuelle des jeunes, encourager leur autonomie. Le catalogue des programmes du Département s'enrichit de nouveaux modules : ateliers d'écriture, création de fresques au sein des collèges avec des artistes, l'éducation à la nature, création d'objets connectés et de jeux vidéo, découverte des centres de recherche de l'École des Mines...

Chaque projet a pour raison d'être l'apprentissage par une approche un peu plus « fun ». Les mathématiques, l'histoire, la musique,

le français, l'expression orale, les sciences de la vie et de la Terre, la citoyenneté..., toutes ces matières se retrouvent dans les divers programmes innovants. Ils impliquent sur un seul projet les professeurs de plusieurs matières.

Les centaines de collégiens qui se portent volontaires pour participer à ces ateliers pédagogiques et culturels, les professeurs qui s'impliquent à fond, témoignent d'une vie scolaire où la transmission du savoir et des connaissances se réinvente.

**Sandrine Gayet**

Retrouvez le dossier des projets pédagogiques sur

► [WWW.YVELINES-INFO.FR](http://WWW.YVELINES-INFO.FR)



Le numérique est plus que jamais un domaine d'avenir dont il faut maîtriser les usages et les codes. C'est pourquoi le Département investit dans les équipements individuels pour tous les collégiens.



L'un des premiers établissements scolaires en bois est en cours de construction à Carrières-sous-Poissy. D'un coût de 8,8 M€, le Département des Yvelines participe au financement à hauteur de 6 M€.

© CD78/Y.Fossef

## Coup d'envoi de la construction des collèges en bois

**Le bois à la place du béton devient réalité pour la construction des collèges des Yvelines. Ce nouveau concept va être appliqué l'an prochain pour le coup d'envoi des travaux du futur établissement de Verneuil-sur-Seine.**

Les collégiens posent leurs questions sur les bâtiments écoresponsables.



Cette nouvelle méthode de construction des collèges, annoncée au début de l'année dernière, est l'une des mesures phares de la politique départementale en faveur du développement durable. Le Département a affirmé sa volonté de répondre aux enjeux environnementaux de demain. Les bâtiments à énergie renouvelable vont désormais être privilégiés dans le but d'être moins énergivores mais aussi de diminuer leurs émissions de gaz à effet de

serre. « *Notre volonté est d'offrir le meilleur à notre jeunesse : les constructions nouvelles vont nous permettre de diminuer de façon importante l'impact carbone* », détaille Pierre Bédier.

Le projet, qui englobe la construction ou la reconstruction des bâtiments existants d'ici 2026, est en bonne voie. Au total plus de 500 M€ seront consacrés aussi bien à améliorer les performances énergétiques des bâtiments qu'à améliorer les conditions d'apprentissage

de quinze collèges du territoire. À Sartrouville par exemple, la cité éducative va être complètement reconfigurée pour devenir un véritable lieu de vie, ouvert sur la ville et ses habitants. Les premières entreprises lauréates pour la réalisation des nouveaux bâtiments ont été retenues. « *Beaucoup d'entreprises répondent à nos appels d'offres ; ce concept suscite de l'intérêt* », souligne Romary Boutot, le directeur des bâtiments du Département des Yvelines. Concernant

l'établissement de Verneuil-sur-Seine, les premiers coups de pioche devraient être donnés courant 2023 pour une livraison à l'horizon 2025-2026.

### Les procédures engagées pour dix collèges

Les procédures d'appel d'offres ont été lancées pour dix collèges, entre autres ceux de Vélizy, de La Celle-Saint-Cloud, de Coignières, de Sartrouville, ou encore Magny-les-Hameaux, les suivants sur la liste. Si un premier choix a été effectué en juillet pour celui de Verneuil-sur-Seine, les différentes sélections vont s'enchaîner à un rythme soutenu. Elles auront lieu tous les deux mois. D'autres procédures vont être lancées dans les prochaines semaines, puis tout au long de l'année.

Les services départementaux sont également mobilisés afin de gagner le défi. Plusieurs dizaines de personnes, notamment

des chefs de projet du Département, se concentrent pleinement sur cette opération. Leur rôle est de piloter la conception et la réalisation.

Y aura-t-il assez de bois ? « *Oui, répond le directeur. Des accords ont été conclus pour sécuriser l'approvisionnement.* » Les entreprises ont anticipé en réservant les matériaux auprès de sociétés spécialisées. « *Nous n'imposons pas la provenance, mais le bois doit être issu de forêts durablement gérées, prévient-il. Il provient de France ou d'Europe. Il existe de très nombreuses essences de bois adaptées à la construction. La forêt française est la plus grande diversité avec plus de 160 essences différentes, de grande qualité.* ».

### Chanvre, laine et paille

D'un point de vue pratique, les éléments de construction seront

usinés sur mesure en atelier, puis préfabriqués, avant d'arriver sur le chantier. « *L'assemblage sur le chantier est facilité, ce qui en limite la durée et réduit les nuisances et les risques* », indique Romary Boutot. Quant aux matériaux d'isolation, il est prévu d'utiliser des fibres végétales, du chanvre, de la laine ou encore de la paille. Ce concept innovant comprend de nombreux avantages. Les matériaux biosourcés présentent d'excellentes performances thermiques et phoniques, favorisant le confort en hiver comme en été. Sur le volet acoustique, ils permettent de réduire le bruit ambiant pour les élèves.

**Yves Fossey**

yvelines-infos.fr

Tout savoir sur les travaux d'été menés dans les collèges yvelinois

► YVELINES-INFO.FR

### BIENTÔT DES ÎLOTS FRAÎCHEUR

La Direction des Bâtiments a profité des congés estivaux pour intervenir massivement dans les collèges : amélioration du cadre de vie, amélioration du confort des usagers, réduction des consommations d'énergie et mise aux normes de l'ensemble des bâtiments.

Du côté des nouveautés, un îlot de fraîcheur a été aménagé sur le site pilote du collège Le Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine. Le but est de permettre aux collégiens de profiter de zones ombragées lors des pics de chaleur. Pour ce faire, les espaces extérieurs ont été massivement végétalisés, les enrobés classiques de la cour de récréation ont été remplacés par des matériaux innovants et perméables. Des aménagements spécifiques ont également été réalisés pour favoriser l'égalité de genre, en particulier au niveau de la cour de récréation et des toilettes.

À la suite de l'expérimentation, ces nouveautés pourraient être étendues à d'autres établissements.



Le bois et la verdure transforment favorablement le quotidien des élèves, comme ici au lycée international de Saint-Germain-en-Laye.

## Le numérique comme matière à part entière

**« Les tablettes au collège, c'est un bouleversement tant au niveau matériel et pédagogique qu'au niveau humain. Le fonctionnement doit être immédiat, et l'accompagnement, excellent. Aucune question ne doit rester sans réponse. »**  
C'est de cette façon que Jean-Pierre Nugue, chef d'établissement au collège Les Châtelaines à Triel-sur-Seine, a commencé son intervention aux Assises du numérique, organisées par Seine-et-Yvelines Numérique en juin dernier.

**D**epuis six ans, ce collège fait partie de l'un des dix-sept établissements pilotes des Yvelines. Les élèves, comme 10 000 autres dans le Département, et les enseignants, comme 1 000 autres, ont pu bénéficier d'un Équipement Individuel Mobile, rapidement devenu un véritable outil de travail en classe ou à la maison. Cécile Dumoulin, Vice-Présidente déléguée aux collèges et au numérique scolaire du Département des Yvelines, précise : « Aucun établissement n'a

*voulu arrêter l'expérimentation, même ceux qui étaient les plus réticents au départ. »*

À la suite de ce succès, le Conseil départemental des Yvelines a voté en janvier 2022 la généralisation du dispositif de mise à disposition des équipements numériques à l'ensemble des collèges des Yvelines. Autrement dit, le déploiement par Seine-et-Yvelines Numérique dans l'ensemble des collèges et une partie des écoles primaires : 130 000 élèves et enseignants seront progressivement dotés d'un



cartable numérique « e-SY ». En effet, pour rendre cette démarche pédagogique plus efficace, et agir en faveur de la solidarité territoriale, le Département va également travailler en partenariat avec les communes du territoire qui le souhaitent pour équiper 39 000 élèves et enseignants de CM1 et CM2. Les jeunes seront ainsi mieux préparés à leur entrée au collège.

### QU'EST-CE QU'UN EIM (ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL MOBILE) ?

Un EIM, ou « *cartable numérique* », est à la fois la mise à disposition d'une tablette tactile mais également de ressources pédagogiques et des services associés – comme des applications scolaires et numériques – visant à fournir un environnement numérique, complet, sécurisé et utilisable clés en main dans un contexte éducatif.





### Une nouvelle façon d'apprendre

Chaque nouveauté vient avec son lot d'appréhensions et de questionnements, c'est tout à fait normal. Chaque crainte doit être prise en compte sans mépris. Lors des Assises du numérique, le chercheur en neurosciences Grégoire Borst était présent et a pu donner un nouvel éclairage sur l'usage du numérique.

*« La tablette ne révolutionne pas le monde mais permet de s'adapter à la façon dont chaque cerveau apprend. En clair : chacun peut apprendre plus vite et mieux. »*

Anne Capiaux, conseillère départementale, membre de la Commission enseignement, culture, jeunesse et sport, et conseillère communautaire, est forte de son expérience dans la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. Cette dernière fait partie des précurseurs sur ce sujet. *« Nous constatons qu'en dix ans les tablettes ont favorisé l'égalité des chances, cela permet à chacun de travailler à son rythme »*, confirme-t-elle. Cette égalité des chances induit

également une égalité des genres. En formant les jeunes filles et garçons au numérique, cela permet d'avoir un monde du travail, par la suite, plus paritaire.

### Un apprentissage au numérique

*« Ce n'est pas parce que la majorité des jeunes possède un smartphone qu'ils sont tous professionnels du numérique : loin de là »,* explique Grégoire Borst. En effet, au-delà d'un apprentissage par le numérique il s'agit surtout d'un apprentissage au numérique. En 2022, le numérique est partout, et savoir l'utiliser correctement est surtout un atout majeur dans la vie personnelle et le sera dans la vie professionnelle.

**Chloë Bringuier**



## Les recettes de C'Midy pour les cantines des collèves

**Servir des repas de qualité, réduire le gaspillage alimentaire, utiliser un désinfectant écologique... Ce sont quelques-uns des engagements pris par C'Midy, la société de gestion des cantines des collèves.**

**C'**Midy, qui prépare plus de 6 millions de repas par an pour les élèves répartis dans 111 collèves du Département, multiplie les initiatives pour améliorer sa prestation. La société organise régulièrement des enquêtes de satisfaction et applique un cahier des charges très strict concernant les produits mais aussi au niveau de la propreté et de la formation.

Pour la confection des plats, les circuits locaux sont privilégiés. Les collèves mangent en effet yvelinois tant pour les menus classiques que pour les repas végétariens. C'Midy a conclu des contrats d'exclusivité avec une dizaine de producteurs yvelinois. Les pommes de terre et les carottes sont fournies par des exploitants de

Boinville-en-Mantois et d'Orsonville, les lentilles par un agriculteur de Beynes, les pommes et les poires par un arboriculteur d'Ecquevilly et enfin les salades par un maraîcher de la plaine de Montesson.

D'autres partenariats ont été signés avec les Moulins d'Auffreville-Brasseuil pour la farine, les exploitations de Bonnelles, Grignon ou encore Jouy-en-Josas pour les produits laitiers et avec la ferme école Graines d'Avenir pour divers légumes mais aussi la maison Alpérel pour les glaces. Quant aux viandes, elles sont issues d'élevages français.

L'entreprise est aussi fortement impliquée dans une démarche « *anti-gaspi* ». Rien n'est laissé au hasard. « *Tout est pesé*, prévient C'Midy. *Les*



*déchets restés dans les assiettes mais aussi le surplus de pain, les plats non consommés sur la ligne du self après*

# 77

C'est le nombre d'établissements, sur 110 au total, qui bénéficient d'un chef et d'une cuisine pour préparer les repas sur place.

D'ici 2025, il y en aura 86.



le service et même les pelures et les épluchures des fruits et légumes. Cela nous permet de connaître les recettes qui plaisent aux enfants et de commander au plus juste nos produits. »

Autre démarche innovante, à la suite d'un accord avec la société Tryon : de l'énergie est produite avec les déchets des cantines des collèges. Les aliments laissés sur le bord de l'assiette sont collectés et traités dans un méthaniseur, aménagé à Carrières-sous-Poissy, afin de produire du gaz. « La collecte s'effectue dans la totalité des collèges depuis le début d'année, et environ 70 tonnes de biodéchets sont collectés chaque mois, détaille C'Midy. Cette



Engracia et Jean-Christophe, chefs cuisiniers du collège Les Molières aux Essarts-le-Roi.

opération est mise en place avec deux ans d'avance concernant la loi EGalim qui oblige à partir de 2024 une collecte séparée des biodéchets obligatoire pour tous. »

Du côté de la propreté, le gestionnaire des cantines entend faire une croix sur l'utilisation de certains produits d'entretien et de nettoyage. Une expérimentation vient d'être lancée dans cinq établissements : les collaborateurs en charge de la propreté testent de l'eau ozonée. Ayant de puissantes propriétés nettoyantes et dégraissantes, ce désinfectant écologique permet de réduire le recours aux produits chimiques et de préserver l'environnement mais aussi la santé et la sécurité des agents.

L'emploi et l'évolution professionnelle font également partie des engagements de la société. Des formations qualifiantes sont proposées au personnel des cantines, et, en partenariat avec l'agence interdépartementale de l'insertion ActivitY', des personnes éloignées de l'emploi peuvent bénéficier d'un accompagnement afin de remettre le pied à l'étrier.

**Yves Fossey**

## ILS ONT DIT

**Léa,**

En 4<sup>e</sup> au collège Saint-Simon de Jouars-Pontchartrain

« Cette année, je mange à la cantine tous les jours. Je suis avec mes copines, et en plus c'est régaland. »

**Karina Jégout,**

Principale adjointe du collège Les Molières aux Essarts-le-Roi

« Notre chef est vraiment top, on déjeune très bien ici. »

**Lucas,**

4<sup>e</sup> au collège Pierre de Nolhac de Versailles

« Il y a toujours plein de trucs que j'aime à la cantine. »

**Jade,**

En 5<sup>e</sup> au collège Saint-Simon de Jouars-Pontchartrain

« C'est vraiment bon. Et si on n'aime pas un plat, on a toujours du choix. »

## Les collèges aussi agissent **pour l'inclusion**

**Adonis Thomas, 13 ans, est au collège Les Molières des Essarts-le-Roi. Porteur d'un handicap, il est en classe « ordinaire », dans un établissement où l'inclusion des adolescents différents se passe très bien. Fin septembre, la nouvelle salle de classe Ulis, modernisée, sera inaugurée.**

Adonis Thomas fait sa rentrée en 3<sup>e</sup> au collège Les Molières en classe ordinaire mais avec quelques aménagements pour que son handicap ne soit pas un frein à ses études.

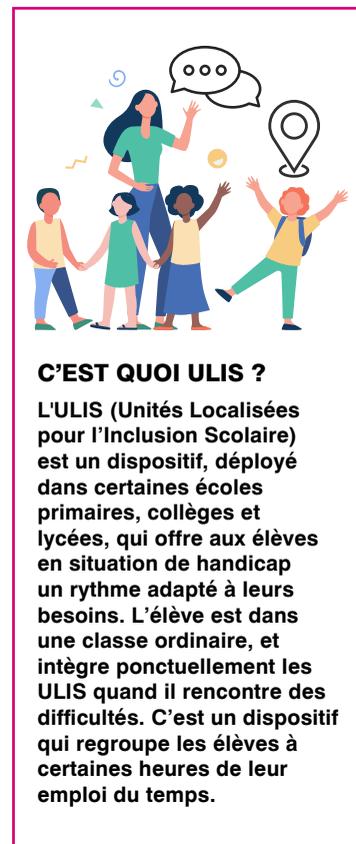
**A**donis Thomas est né grand prématuré. « Mon fils est en décalage avec son handicap moteur. Il se bat au quotidien, et, même si les pronostics n'étaient pas bons, il est debout et peut presque avoir une vie comme tout adolescent de 13 ans au collège. » L'établissement des Essarts-

le-Roi est pour les parents d'Adonis « une bénédiction car les professeurs et la direction sont à l'écoute et les jeunes plutôt bienveillants ». Pour Aurore Thomas, cette rentrée apporte pour elle et son fils un nouveau défi à relever : trouver une entreprise qui accepte d'accueillir Adonis pour son stage de 3<sup>e</sup>. Passionné d'histoire et surtout des batailles de la Seconde Guerre mondiale, Adonis se verrait bien « faire quelque chose dans ce domaine, mais je ne sais pas où... ni pour faire quoi ».

### « Les tablettes pour tous, ça gomme les différences »

Ce collège dispose d'une salle Ulis (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) qui accueille une douzaine d'élèves porteurs de troubles des fonctions cognitives. Ils nécessitent un suivi particulier pour certaines matières, voire la présence d'une auxiliaire de vie scolaire. De l'avis de tous, la professeure qui y enseigne est « exceptionnelle », ce qui facilite encore plus l'inclusion de chacun. Le dispositif Ulis des Molières est également partenaire d'un IME (Institut Médico-Éducatif) comme unité d'éducation externalisée. Les élèves en Ulis participent pleinement à la vie du collège, selon leurs envies et leurs possibilités : sport, musique (un jeune autiste à l'oreille absolue est devenu le soliste de la chorale)...

Adonis n'est pas dans la classe Ulis mais bénéficie de certains aménagements et d'outils pé-



### C'EST QUOI ULIS ?

L'ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire) est un dispositif, déployé dans certaines écoles primaires, collèges et lycées, qui offre aux élèves en situation de handicap un rythme adapté à leurs besoins. L'élève est dans une classe ordinaire, et intègre ponctuellement les ULIS quand il rencontre des difficultés. C'est un dispositif qui regroupe les élèves à certaines heures de leur emploi du temps.

dagogiques numériques. « Adonis est un élève adorable, très ouvert. Mais il ne veut pas se faire remarquer. Pour lui, devoir être le seul à utiliser une tablette pour certains cours, cela le met mal à l'aise. Je pense que la décision du Département de distribuer à tous cet outil va permettre de gommer ce sentiment d'être différent », explique Claire Lebette, principale du collège Les Molières.

**Sandrine Gayet**



# LE SAVIEZ-VOUS ?

Il existe différents outils numériques destinés à simplifier le quotidien des familles ayant des enfants au collège.

## Espace Numérique de Travail

L'ENT oZe offre de nombreuses fonctionnalités aux collégiens, à leurs familles et à l'ensemble des acteurs de la vie scolaire, messagerie, ressources pédagogiques accès aux notes, à l'emploi du temps et au cahier de textes. Les codes d'accès sont remis pour chaque enfant par le collège.

Rendez-vous  
sur L'ENT OZE



## Sectorisation des collèves

La sectorisation est définie en fonction de l'adresse de votre domicile et non en fonction de l'école primaire de votre enfant. Le Département met à votre disposition un outil en ligne pour que vous puissiez identifier votre collège public de secteur et accéder à des informations sur l'établissement.

Plus d'infos sur la  
sectorisation des collèves



## Restauration scolaire

« So Happy » permet d'accéder à de nombreuses fonctionnalités : actualités de la cantine, idées recettes et conseils nutrition, consultation des menus, paiement en ligne, réservation des jours de cantine et inscription annuelle à la restauration. Cet espace vous permet également de poser vos questions directement en ligne.

Rendez-vous  
sur So Happy en  
scannant ce code



Les casques de réalité virtuelle permettent aux seniors de s'évader le temps de quelques instants.



## **Le médico-social, une filière qui recrute et innove**

Le salon E-TONOMY JOB (le 4 octobre 2022 au campus Oxygène Factory des Mureaux) va mettre l'accent sur l'emploi et la formation, avec un grand job dating pour 1 500 offres d'emploi de proximité dans le médico-social. Ce salon est aussi l'occasion de démontrer que l'autonomie rime de plus en plus avec l'innovation au service du bien-être des seniors et des professionnels.

Le secteur du médico-social est une filière synonyme de métiers d'avenir. « Pour que chacun puisse découvrir les richesses de cet univers professionnel, l'objectif est aujourd'hui de renforcer l'ensemble de sa chaîne de valeur, sa qualification à l'emploi, mais aussi ses parcours de professionnalisation », explique Asmae Chouta, directrice de l'agence AutonomY.

### L'agence AutonomY fait de l'accompagnement sur mesure

Hélène D. a 31 ans et est maman d'une fille de 3 ans. Un bac littéraire en poche passé dans son pays d'origine, elle avait un rêve : devenir aide-soignante, « pour aider les personnes dans le besoin et donner un sens à mon quotidien ». Comme elle le dit elle-même, si elle exerce aujourd'hui son métier-passion, à la Croix-Rouge, « c'est grâce à l'agence AutonomY qui a cru en moi et m'a super bien accompagnée jusqu'à l'obtention du diplôme ».

Il faut faire parler Hélène un bout de temps – elle est modeste – pour découvrir qu'elle a décroché la palme : en avril 2021, elle obtient le diplôme ADVF (Assistante de Vie aux Familles) avec félicitations du jury, puis, en 2022, elle finit 5<sup>e</sup> au concours d'aide-soignante sur plus de 300 candidats en lice. « Toutes les personnes présentées par l'agence AutonomY ont été reçues. Nous avons été très bien préparées, entraînées et conseillées. »

En plus du travail théorique, l'agence basée au campus Oxygène Factory des Mureaux dispose d'appartements témoins innovants, pour que les candidats acquièrent les bons gestes et les bonnes techniques de soins et



d'aide à la personne. Et ils se familiarisent avec les outils high-tech, les équipements de domotique qu'ils auront l'occasion d'utiliser dans leur métier.

### Inno ESMS, le projet phare de l'agence AutonomY

La première vague de la crise sanitaire a engendré un terrible isolement social des établissements de santé et services médico-sociaux. Le Département des Yvelines et l'agence AutonomY ont souhaité réagir en lançant le projet Inno ESMS afin de maintenir le lien social et la stimulation cognitive des résidents des établissements partenaires, mais également en proposant des outils de téléconsultation. « L'objectif du projet Inno ESMS est de permettre aux établissements d'améliorer le bien-être des résidents en favorisant notamment le lien social et la stimulation cognitive, mais également d'améliorer l'aisance et la qualité de travail des professionnels de ces établissements »,

précise Asmae Chouta.

Pour cela, le pôle Transformation et Transition Numérique de l'Agence AutonomY expérimente et déploie des solutions innovantes dans une quarantaine d'établissements dans le département des Yvelines. Le Déploiement des solutions innovantes comme les ENI (Écrans Numériques Interactifs) ou les casques de réalité virtuelle Lumeen et Oroï ont grandement aidé à la réalisation de ces objectifs.

Les casques de réalité virtuelle permettent aux seniors de s'évader le temps de quelques instants, pour voyager et voir de nouveaux pays, ou pour se cultiver et visiter des monuments. Ces ateliers sont organisés une fois par semaine dans les établissements partenaires du projet. Les ENI permettent également d'organiser des ateliers collectifs permettant ainsi aux résidents des différents établissements d'interagir ensemble. C'est le cas par exemple à l'Ehpad La Mésangerie de Maule qui propose aux résidents des « Telescapades ». Confortablement installés dans leurs fauteuils, face à un grand écran, ils survolent Thoiry ou visitent Chambord avec Thierry, leur guide de la start-up yvelinoise VirtualDive. Les seniors et Thierry interagissent en direct. Quand Thierry rencontre la conservatrice du château, les seniors peuvent l'interpeller en live. « C'est comme une vraie visite, la fatigue en moins pour mes jambes », sourit Geneviève.



Sandrine Gayet

## Aller au collège à vélo, une solution bénéfique pour tous

La mobilité est un enjeu de tous les jours. Elle ne concerne pas seulement les adultes actifs, mais aussi les jeunes. Dans les Yvelines, le déplacement des collégiens représente même le plus haut poste d'émission de carbone lié aux compétences de la collectivité (96 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, soit 21 % du bilan complet réalisé en 2020 ndlr). Le trajet maison-collège représente ainsi la part la plus importante, notamment lorsque les parents, motorisés, déposent leurs préadolescents devant les grilles de l'école.

Décarboner les trajets des collégiens revêt donc un intérêt environnemental majeur, mais représente aussi un enjeu social. Ils sont de futurs adultes « en apprentissage d'autonomie », explique Sabine Grégoire, Chargée des circulations douces à la Direction des Mobilités, « le vélo et la marche

à pied sont des réponses idéales à ce besoin de liberté et d'indépendance ». Pour faciliter cette utilisation du vélo, le Département s'engage, à travers son plan vélo, à assurer la sécurité des jeunes usagers de la route. À commencer par la construction de voies cyclables à trois kilomètres des établissements scolaires. En partenariat avec les communes, ce maillage se lie avec celui déjà mis en place sur le reste du réseau routier.

### Une question de santé pour les collégiens

Afin de répondre parallèlement aux évolutions de voirie, le Département s'engage au sein même des collèges avec l'installation de nombreux abris à vélo sécurisés qui limitent à la fois le vol et l'usure. C'est le cas à Feucherolles qui a vu les nouvelles installations ouvrir en

2021 (20 places) au collège Monnet, tout comme le collège Pablo Picasso de Montesson en 2020 (30 places). En 2022, c'est le collège Le Village à Trappes qui a bénéficié de travaux entrepris durant l'été. Le nouveau parking a ouvert à la rentrée. « À l'heure où les livres scolaires deviennent numériques, il est fort à parier que le vélo et la marche à pied vont se développer chez les collégiens », précise Sabine Grégoire. L'utilisation du vélo permet aussi de rester en bonne santé. Après plusieurs confinements, la sédentarité des collégiens est devenue une question de santé publique. Le vélo « est accessible à tous et offre une activité physique régulière bonne pour le corps et l'esprit », conclut la spécialiste.

Nicolas Théodet



Apprendre à faire du vélo dès le collège, c'est apprendre les bons réflexes pour la mobilité du futur.



# Le Département soutient les agriculteurs dans leurs projets

Maintenir l'agriculture sur un territoire est un enjeu à la fois social, économique et environnemental. Pour cela, il est nécessaire d'adapter le monde agricole aux besoins actuels. Dans les Yvelines, la diversification des exploitations joue un rôle crucial. De plus en plus de fermes s'ouvrent aux commerces de proximité, aux nouvelles technologies, ou s'engagent socialement auprès des habitants.



**A**fin de soutenir les agriculteurs, ce sont près de 1,42 M€ d'investissement qui ont été engagés entre 2018 et 2021 par le Département sur des projets en lien avec la production locale durable, dont l'approvisionnement en circuit court. Le soutien du Conseil départemental est constant. En mai dernier, il a aidé sept exploitations supplémentaires pour un coût global de 117 000 €. « *En maintenant un niveau de qualité des productions et en favorisant une agriculture de proximité respectueuse de l'environnement, le Département accompagne ses agriculteurs vers une production plus locale et plus durable qui répondra à leurs attentes et à celles des*

*Yvelinois* », explique le Conseil départemental.

## Un public plus nombreux à la ferme d'Aubergenville

Parmi ces projets, la ferme pédagogique d'Aubergenville est victime de son succès. Alors que celle-ci reçoit un public nombreux avec les écoles et les centres de loisirs, il est primordial d'assurer sa capacité à recevoir ce public, « *améliorer et sécuriser afin d'accueillir davantage de visiteurs et des personnes à mobilité réduite* », explique le Département. Pour cela, il a été octroyé une aide de 28 420 €. Cette somme facilitera l'installation des infrastructures, et l'arrivée de nouveaux animaux sur le site.

## Deux maraîchers pour les écoles des Loges-en-Josas

Projet longtemps réfléchi par la maire des Loges-en-Josas, Caroline Doucerain, et son équipe municipale, le projet de ferme de maraîchage biologique va fournir aux habitants et aux écoles de nombreux fruits et légumes. Dans une commune rurale, un tel projet assure un cadre de vie préservé aux riverains. C'est pourquoi le Département s'engage avec une subvention de 43 000 € pour permettre la réhabilitation du bâtiment qui accueillera deux maraîchers pour faire fonctionner l'exploitation.

**Nicolas Théodet**



## INITIATIVES YVELINOISES

# La Tofuterie veut « sojaliser » nos assiettes

Ils se connaissent depuis leur enfance, passée dans le sud des Yvelines. Aujourd'hui trentenaires, ils ont décidé de changer de cap professionnel pour créer une entreprise de culture et transformation de soja bio : La Tofuterie. Leur objectif : contribuer positivement à la transition écologique et à l'autonomie alimentaire.



**V**ictor, Jérémy, Matthis, Hugo, Hélio et sa sœur Ninon étaient partis « faire carrière » aux quatre coins du monde : avocat en arbitrage international, financier à la City, officier dans la marine marchande, brasseur-créateur... La pandémie et le confinement les ont fait revenir dans les Yvelines où ils ont grandi et fréquenté les collèges et lycées de Rambouillet. C'est dans la ferme familiale d'Hélio et Ninon que la bande s'est retrouvée et où l'idée de La Tofuterie a germé. « *On aimait ce que nous faisons avant la crise. Mais celle-ci nous a fait prendre conscience qu'il fallait donner un autre sens à nos vies. Agir à notre niveau pour le développement durable, plutôt que subir* », explique Jérémy, l'ancien globe-trotter des océans.

« *L'accroissement de la population qu'il faudra bien nourrir et la nécessité de produire plus et localement, de façon*



plus vertueuse pour réduire les émissions carbone, nous a amenés à ce projet de culture et transformation de soja bio », ajoute Victor qui a raccroché sa toge.

### Du champ yvelinois à la restauration collective

Aux abords du hameau de La Chérais à Sonchamp, parmi des céréales blondies, un champ est couvert de plants d'un vert bien vif : c'est du soja bio. « Nous avons 70 hectares cultivables, dont cette parcelle de trois hectares où nous venons de semer du soja. C'est ici que nous avons installé notre première machine de transformation de soja lors du premier confinement et réalisé nos premières recettes à base de tofu », se réjouissent les néo-agriculteurs qui arpentent la terre en scrutant les pousses. Si l'ambition initiale était de proposer des plats gourmands déclinés autour du tofu (sorte de fromage de soja, très apprécié des végétariens pour son apport en protéines non animales), les jeunes entrepreneurs ont un peu réduit la voilure : « Il faut être flexible et accepter qu'à certains moments le projet ralentisse. On a compris que commencer avec le tofu, c'était un peu risqué car la population française n'est pas vraiment versée dans cet aliment qu'elle ne connaît pas ou peu. Nous avons donc choisi de démocratiser le tofu par le

sucré, avec une gamme de desserts, comme les crèmes de soja, sans gluten et sans lactose », poursuit Victor.

Et selon cette belle équipe « tofu tout flamme », avec « 50 tonnes de crème dessert végétale qui se substituerait à des produits équivalents lactés pour la restauration collective, on générerait une économie de 115,5 tonnes de CO<sub>2</sub> par jour ! ».

La restauration collective est en effet le marché que visent ces jeunes Yvelinois. Il est porté par les lois EGalim et Climat et Résilience qui incitent les acteurs du secteur à se tourner vers des produits plus durables et de qualité, mais aussi à diversifier les sources de protéines avec des alternatives à base de protéines végétales. « Notre produit coche toutes les cases », note Jérémie.

« Nous avons rencontré C'Midy qui s'est montré intéressé pour approvisionner en crèmes desserts des cantines de collèges yvelinois en 2023 », se réjouit Victor.

Pour convaincre leurs interlocuteurs, Matthijs se met aux fourneaux dans la grande cuisine rustique de la ferme. Il y cuisine savoureusement le tofu, poêlé et sauté en entrée puis prépare une crème nappée de coulis de fruit de saison pour le dessert. Du champ à l'assiette, leur soja a parcouru 200 mètres.

Sandrine Gayet

### LAURÉATS D'UN APPEL À PROJET FRANCILIEN

Victor Aupetit, Jérémie Jacquin, Hélio et Ninon Godefroy, Matthijs Durand et Hugo Marcotte, co-fondateurs de la Tofuterie, sont devenus lauréats d'un appel à projet d'aide à la structuration des filières agricoles franciliennes. Lancé par la Région Île-de-France, cet appel à projet nommé « Aide à la transformation agroalimentaire francilienne » leur a permis d'obtenir une subvention de 143 000 euros pour l'achat de matériel de transformation.



## Pourquoi créer des lisières étagées ?

Entre Cernay-la-Ville et Bullion, sur la RD 149, le paysage surprend. Auparavant, une importante masse d'arbres de la forêt de Ronqueux longeait la route. Aujourd'hui, sur près de 20 m de largeur, les arbres ont été coupés et des centaines de petites poches marron s'étendent sur le sol. « Nous avons décidé de créer une lisière étagée à cet endroit », explique Jean-Michel Portier, forestier au Département des Yvelines. En effet, ces arbres étaient pour la plupart morts et représentaient un intérêt écologique moindre. Pire, ils devenaient dangereux en bordure de route, menaçant de s'écrouler à tout instant. Les travaux nécessaires se sont transformés en occasion de tester l'aménagement d'une lisière étagée.

### Protéger la vie de la forêt des aléas climatiques

Le concept est simple : il s'agit de planter une nouvelle végétation dès le bord de la route. Mais celle-ci va commencer avec « la restauration d'une petite haie champêtre composée en partie d'aubépines, de cormiers ou de merisiers » pour ensuite laisser la place à une bande boisée formant un buisson épais sur une

dizaine de mètres. Viendront ensuite la forêt et ses grands arbres un peu plus en recul.

Ce procédé qui ne cesse de se développer permet de protéger la forêt des changements climatiques. « Les écarts de température vont moins se faire sentir. De plus, la sécheresse et le vent ne vont plus frapper de front les arbres, et

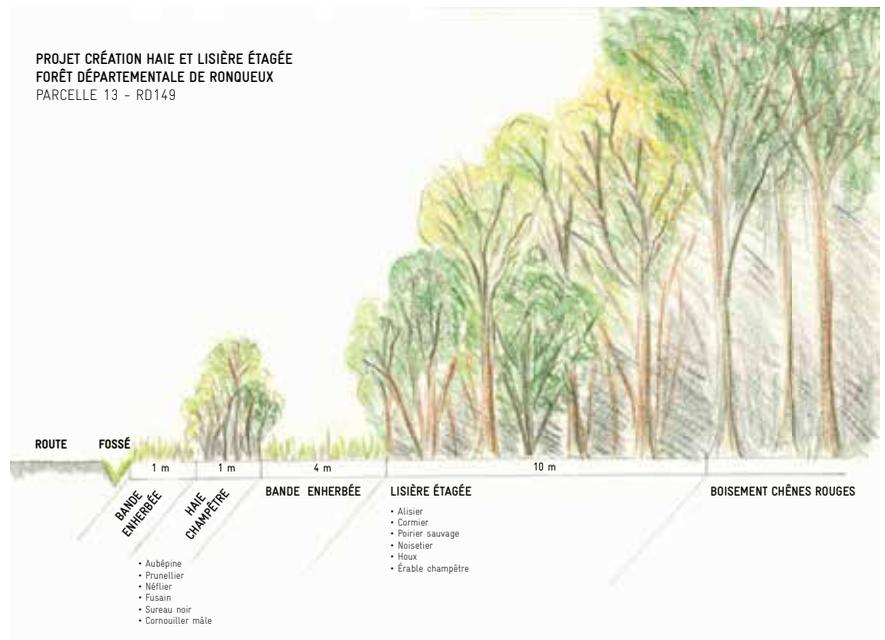
ils seront donc épargnés des aléas climatiques », explique le forestier. La lisière étagée offrira aussi une barrière pour la faune qui, grâce aux arbres fruitiers, pourra trouver de quoi manger sans traverser la route. Le principe de réétagement permet d'augmenter significativement le nombre d'espèces présentes sur le site et de protéger la faune.

### La sécurité routière au cœur de la réflexion

En plus de garantir une biodiversité variée, la lisière étagée est un atout de sécurité en bord de route. « Elle limite la traversée d'animaux. Mais surtout, elle offre une visibilité plus importante au conducteur », explique Jean-Michel. Lors des mois hivernaux, où les jours sont courts et la luminosité basse, le procédé crée un apport de lumière plus sécurisant. Cette luminosité permettra aussi aux routes « de sécher plus vite et ainsi limiter l'apparition de verglas », ajoute-t-il.

La lisière étagée de Bullion prend donc forme petit à petit. Lorsque celle-ci sera suffisamment importante, un recensement de la faune et de la flore sera réalisé par les techniciens forestiers. Pour le moment, on peut observer les 2 445 pousses d'arbres qui ont été plantés au printemps dernier. Le projet global s'établit lui à 22 000 €.

Nicolas Théodet





Avec le Pass+, les jeunes peuvent retrouver facilement le chemin des clubs de sport. Après deux ans de confinement, c'est le meilleur moyen pour lutter contre la sédentarité.

## Pass +, un soutien aux familles et aux associations

L'accès au sport pour les jeunes est un enjeu social. Comment le Pass+ contribue-t-il à y répondre ?

« **C**e n'est pas souvent qu'un dispositif est ouvert à tous ». Pour Noémie Dontzow, trésorière au club de Montigny Gym, le Pass+ est un outil indispensable. Il permet à chacun des jeunes Yvelinois, de la 6<sup>e</sup> à sa majorité, de bénéficier de 80 € pour des activités sport et culture (100 € pour les élèves boursiers). « Il y a une dimension sociale à cette aide. Elle favorise l'accès au sport pour tous », ajoute-t-elle.

Au sein de son club, le nombre d'utilisateurs n'a cessé de croître depuis son instauration. Si la crise Covid est passée par là, en 2020 ils ont été 46 jeunes à profiter de cette aide. L'année dernière, le chiffre est passé à 66. « La saison des inscriptions 2022 a à peine débuté et déjà nous avons sept réinscriptions pour septembre avec le Pass+ », confie Noémie. Globalement, en 2021, via les bénéficiaires, le Département a engagé près de 4 340 € auprès de son club pour permettre l'accès au sport. « Cela fidélise aussi les adh-

rents », explique la trésorière. Aujourd'hui, pour les clubs sportifs, les cotisations des licences sont presque le nerf de la guerre. « Le club a six salariés, principalement pour l'entraînement, détaille Noémie, les cotisations nous permettent de les payer, en même temps que de financer l'équipement et le fonctionnement de l'association. » Le coût d'une licence pour le club de Montigny Gym est de 250 € : une aide de 80 € est donc la bienvenue pour de nombreux parents.

### Permettre aux adolescents de faire du sport

L'accès au sport se démocratise de jour en jour, notamment avec l'approche des échéances sportives en France comme la Coupe du Monde de Rugby ou Paris 2024. Pourtant, de nombreux freins sont encore à lever. « Avec le confinement, de nombreux jeunes ont abandonné la pratique d'une activité physique », explique Noémie Dontzow. Un constat domma-

geable quand on perçoit que ces habitudes ont un impact négatif sur leur santé. Il faut donc tout faire pour remettre les adolescents au sport sans que cela soit une corvée pour eux, mais aussi pour les parents. « Un dispositif comme le Pass+ permet de lever un frein à la pratique, celui des finances, analyse la trésorière, en seulement quelques clics, c'est fait ! »

En 2021, 1 500 organismes sportifs et culturels se sont rattachés au dispositif. Cette même année, 56 129 jeunes ont bénéficié du Pass+.

Nicolas Théodet





## Paris 2024 : quel héritage pour les associations sportives ?

**Si des dizaines, voire des centaines d'athlètes internationaux vont utiliser les équipements sportifs lors des Jeux de Paris 2024, le Département s'engage à les moderniser durablement, au profit aussi des Yvelinois.**

**A**vant d'être des Centres de Préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques (CPJ), les 29 structures sportives retenues par le COJO, le Comité d'Organisation des Jeux, pour Paris 2024 sont des équipements utilisés par les communes. Chaque jour de l'année, associations, clubs et grand public utilisent ces bâtiments qui sont le théâtre des exploits

sportifs quotidiens des Yvelinois. C'est pour cela qu'après les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) le Département souhaite créer le dispositif Rayonnement Olympique dans les Yvelines (ROY). Concrètement, il s'agit d'une aide de 10 M€ à destination des collectivités propriétaires des sites. L'objectif ? Leur permettre d'améliorer leurs équipements pour assurer leur avenir.

« Cela va nous permettre de construire un héritage post Paris 2024 » explique Benjamin Eloire, responsable JOP au Département des Yvelines, le dispositif nous permet aussi de favoriser l'attractivité en modernisant et en améliorant la qualité de nos équipements sportifs. » En effet, les athlètes mondiaux seront les utilisateurs principaux durant les trois mois de compétition des Jeux. De nombreuses délé-

gations se sont déjà montrées intéressées par les équipements du territoire. Mais, in fine, ce sont les Yvelinois qui bénéficieront le plus de ces évolutions.

### Un dispositif dirigé vers les besoins des communes

Pour être éligible, il faut déjà être un CPJ, Centre de Préparation aux Jeux. De plus, le projet doit permettre la réalisation de travaux structurants, comme une mise en accessibilité, l'acquisition de matériel sportif ou une amélioration du confort de l'équipement (sanitaire, vestiaire supplémentaire, local technique...). Ces travaux sont primordiaux dans la pérennisation des clubs et des équipements sportifs des Yvelines. La commune de Saint-Germain-en-Laye, qui accueillera la délé-

gation britannique, va refaire entièrement sa piste d'athlétisme. Outre une utilisation par les athlètes olympiques, celle-ci va permettre à la ville de recréer un club via une association dès l'année 2023. La commune de Plaisir, elle, va rebâtir l'éclairage de son palais des sports pour le rendre plus économe et plus efficace. Ces changements, engagés avant le vote du dispositif, montrent ainsi l'intérêt des communes à moderniser leurs structures avant l'arrivée des Jeux.

« L'aide est comprise entre 30 et 60 % des dépenses éligibles, selon le plan de financement du coût global du projet, explique Benjamin Eloire. Un bonus de 10 % supplémentaire est accordé lorsque le projet se situe dans une commune classée par le Département en géographie prioritaire de

la Politique de la Ville », ajoute-t-il. Avant d'être un dispositif de soutien à Paris 2024, ce dispositif s'adresse surtout aux communes et répond à leurs besoins en termes d'équipement sportif « avec pour finalité d'améliorer l'accès au sport pour les Yvelinois », conclut Benjamin Eloire.

**Nicolas Théodet**



Yvelines  
Le Département  
COLLECTIVITÉ HÔTE





## Plongez dans l'univers d'Aragon

Les textes ont été chantés par Jean Ferrat et Georges Brassens. C'est l'année Aragon au moulin de Ville-neuve à Saint-Arnoult-en-Yvelines. À l'occasion du quarantième anniversaire de la mort du poète qui a vécu plus de 30 ans dans le village aux côtés d'Elsa Triolet, de nombreux événements sont proposés sur place. Plongez dans l'univers de l'écrivain par le biais d'expositions ou encore d'une journée hommage. L'un des temps forts aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre avec la participation de nombreuses personnalités, entre autres le romancier Erik Orsenna, la chanteuse Juliette ou encore les danseurs de la compagnie de Marie-Claude Pietragalla. La maison Elsa Triolet-Aragon, aujourd'hui propriété de l'État, est ouverte au public tous les jours de 14 heures à 18 heures. Les touristes découvrent la demeure et son parc mais aussi les appartements du couple.

**Yves Fossey**

## ÉOLE Factory Festival : le OFF est un projet collaboratif très « IN »

**Du 23 septembre au 16 octobre 2022, le OFF d'ÉOLE Factory Festival orchestré par la Communauté urbaine GPS&O fait la part belle aux talents locaux.**

Des acteurs culturels du territoire dans le domaine de la musique participent à une programmation itinérante de 24 événements répartis sur 14 communes mêlant amateurs, artistes locaux et pros.

C'est la commune de Montalet-le-Bois qui va ouvrir les festivités du OFF, le week-end du 24 septembre. Pendant près de deux semaines, il sera possible d'assister, dans les 14 communes inscrites, à des concerts de jazz caribéen, de baroque, de jazz classique. Des expositions et des ateliers vont permettre aux artistes et au public de se rencontrer et d'échanger autour de leurs passions. « C'est la quatrième édition du OFF, un beau projet collaboratif » se réjouit Cécile Zammit-Popescu, Présidente de GPS&O, partenaire et financer de ce festival qui prolonge le fameux ÉOLE Factory Festival (9 au 11 septembre 2022 à l'île l'Aumône).

**Sandrine Gayet**



## PRODUITS LOCAUX

# Cuisinons ensemble !

« À Table les Feucherollais ». C'est le titre du livre de cuisine réalisé par les habitants de Feucherolles. Ils y présentent leurs recettes à la portée de tout le monde. Les plats traditionnels, du quotidien ou de grand-mère sont accompagnés de photos. Et cela donne envie.

« J'ai trouvé votre projet formidable », souligne le chef étoilé Guy Savoy, qui a écrit la préface. Cinq personnes du village sont à l'origine de cette initiative née durant la crise sanitaire dans le but de recréer du lien social autour du bien-manger mais aussi afin de valoriser les producteurs de la commune. Leur idée diffusée par le biais de flyers et des réseaux sociaux a été plébiscitée par les habitants. Même les scolaires ont participé en réalisant un gâteau au yaourt. Face

à l'engouement de la population, la mairie, séduite par l'opération, a décidé de financer la publication. L'ouvrage, qui comprend 120 recettes, a été tiré à 1 800 exemplaires. Voici la recette du gâteau au yaourt des écoliers. Elle est confectionnée avec des produits yvelinois : farine des Moulins de Brasseuil, œufs de la ferme des Beurreries à Feucherolles, yaourts de la ferme de Grignon ou encore huile de la plaine de Versailles.

## GÂTEAU AU YAOURT



### INGRÉDIENTS

- 1 yaourt – le pot sert de doseur pour les autres ingrédients
- 2 pots de sucre
- 3 pots de farine
- 4 œufs
- 1 sachet de levure
- 1 pot d'huile
- 25 g de beurre

Pour savoir où trouver les produits locaux, rendez-vous sur

► [PRODUCTEURS.YVELINES.FR](http://PRODUCTEURS.YVELINES.FR)

Retrouvez d'autres recettes en ligne



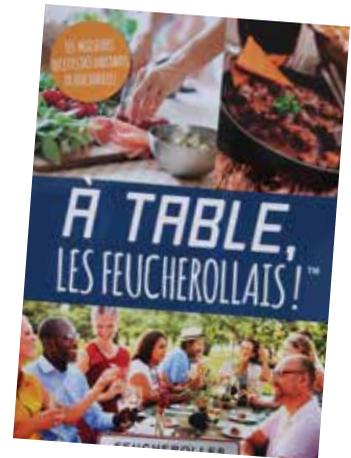

### PRÉPARATION

Mélanger tous les ingrédients dans un saladier pour obtenir une pâte homogène. Verser le tout dans un moule beurré et fariné. Mettre au four à 180 °C, préalablement chauffé.

Laisser cuire pendant 35 minutes. Pour savoir si le gâteau est prêt, planter un couteau au centre. Il faut que la lame ressorte propre.

### BONNE DÉGUSTATION

« À Table les Feucherollais » est disponible à la mairie de la commune au prix de 15 €.



*« Quand on joue,  
le temps est suspendu »*



RENCONTRE

# Jean-Baptiste Chauvin

## L'impro, ça ne s'improvise pas

**Jean-Baptiste Chauvin, champion du monde d'improvisation, a ouvert en avril 2022 La maison de l'impro, au cœur de Trappes. Le fruit d'un projet lancé dès 2017 et dont la réalisation a bénéficié du soutien du Département des Yvelines. Retour sur le parcours d'un homme de scène et de convictions.**

En arrivant à la « Maison de l'impro » de Trappes, Jean-Baptiste Chauvin n'est pas peu fier de présenter les locaux repeints et réaménagés de ce centre unique dédié à l'improvisation. Le siège de l'association ImproFrance est la dernière réussite du comédien, qui a derrière lui une impressionnante carrière vouée à l'improvisation. Il a amplement contribué à la diffusion de cette discipline théâtrale, dans laquelle se sont illustrés déjà plusieurs Yvelinois : Jamel Debbouze, Arnaud Tsamere, Sophia Aram, Alban Ivanov. Sacré « *champion du monde de l'improvisation* » en 2006, il nous dévoile son ambition : faire de ce lieu la capitale de l'improvisation.

Pour lui, l'improvisation est une véritable philosophie. « *Quand on joue, le temps est suspendu* », nous explique-t-il. Dans cet arrêt du temps, peuvent advenir les événements les plus surprenants, se produire les rencontres les plus inopinées. Versaillais de naissance, il a découvert l'art dramatique lors d'un concours interscolaire au théâtre Montansier, et s'apprête à devenir instituteur lorsqu'il rencontre Alain Degois, dit « Papy », figure emblématique du monde de l'improvisation, avec lequel il fonde en 1993 le Déclic Théâtre.

La spontanéité et la surprise sont donc essentielles, mais l'improvisation est aussi une discipline. En somme : l'improvisation, cela se travaille. Bon pédagogue, Jean-Baptiste Chauvin l'explique simplement : « *Le joueur de foot, quand il entre sur le stade, il ne sait pas ce qu'il va se passer. Mais il a une technique.* »

Cette technique, il l'enseigne à des jeunes comme à des adultes, au cours de formations ou bien en tant que membre de jurys de concours.



Sur la scène du théâtre Gérard Philippe de St-Cyr l'Ecole, Jean-Baptiste Chauvin et les membres du jury sont entourés par les finalistes et les lauréats du concours Eloquence organisé par le Département.

Pour lui, une pratique régulière de l'improvisation ne peut se dispenser de l'acquisition d'une culture. Comédien professionnel, il conseille à ses élèves de ne pas se cantonner à l'improvisation et crée des ponts entre cette dernière et la culture classique. Sa conception ouverte et fédératrice du théâtre semble avoir porté ses fruits puisque la Comédie-Française accueille depuis quelques années un concours national d'improvisation.

### Une vision sociale et humaniste

Cet état d'esprit façonne aussi la vision sociale et humaniste que Jean-Baptiste Chauvin défend de sa pratique. Certes, il y a les matchs, les concours, et leurs lots de gagnants et de perdants. Mais ce qu'il apprécie d'abord dans ces événements, c'est leur dimension conviviale et les rencontres que l'on y fait. Si on lui demande quelles qualités son apprentissage cultive, il répond très clairement : le sens de l'écoute et la ca-

pacité à construire avec l'autre une histoire. Des dispositions qui s'avèrent, au-delà du théâtre, éminemment bénéfiques, d'où le succès des formations à l'improvisation. Se sentir mieux avec soi-même comme avec les autres, s'imposer dans un groupe, écouter son partenaire : voilà ce que l'on apprend avec lui. Et, s'il est heureux d'avoir contribué au succès de comédiens devenus professionnels, il l'est bien davantage d'avoir favorisé l'épanouissement de nombreux anonymes : collégiens, jeunes gens défavorisés, adultes fragilisés par la vie... Son émotion est touchante lorsqu'il évoque les témoignages reçus d'anciens élèves lui avouant que son enseignement leur a permis de s'accomplir. Jean-Baptiste Chauvin songe désormais à des formations destinées aux personnes âgées ou handicapées. À suivre... Une chose est certaine : lorsqu'il s'engage, rien n'est improvisé.

Marc Pechdo et Sandrine Gayet

# Sortir dans les Yvelines

Voici une sélection d'événements, de compétitions, de spectacles... qui animent le territoire. À vos agendas !

**10 SEPTEMBRE**

## GARDEN PARTY AU DOMAINE DE MADAME ÉLISABETH À VERSAILLES

Le Département des Yvelines vous invite à la 2<sup>e</sup> édition de sa Garden Party, le 10 septembre, au Domaine de Madame Élisabeth à Versailles. Vous pourrez vous y détendre et vous restaurer dans une ambiance végétale et musicale. Tout l'après-midi, retrouvez une ambiance guinguette champêtre avec une farandole de concerts et d'animations gratuites. Au plaisir de vous y retrouver !

► [www.domaine-madame-elisabeth.fr](http://www.domaine-madame-elisabeth.fr)



**17 AU 18 SEPTEMBRE**

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La 39<sup>e</sup> édition des Journées Européennes du Patrimoine, qui célèbrera le « Patrimoine durable », se tiendra les 17 et 18 septembre 2022. Deux jours pour découvrir ou redécouvrir la richesse patrimoniale de notre région et de notre département. Pour l'occasion, le Département des Yvelines vous invite à découvrir des sites majeurs du patrimoine et de l'histoire du territoire : l'Hôtel du Département, la Préfecture des Yvelines à Versailles et le Domaine de Madame Élisabeth. De nombreuses activités, animations, parcours et ateliers vous seront proposés.

► [journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr](http://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr)



**17 SEPTEMBRE**

## FESTIVAL « LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA »

Vous avez jusqu'au 17 septembre pour profiter d'une séance de cinéma en plein air organisée par le Département. L'occasion de découvrir ou redécouvrir des films culte dans un cadre champêtre et une véritable ambiance de cinéma. Empressez-vous de consulter le programme pour ne pas passer à côté !

► [www.yvelines-infos.fr](http://www.yvelines-infos.fr)



**25 SEPTEMBRE ET 2 OCTOBRE**

## RESTONS NATURE !

Le Parc du Peuple de l'herbe – le 25 septembre – et le Parc départemental de la boucle de Montesson – le 2 octobre – et vous donnent rendez-vous pour la rentrée des Espaces Naturels Sensibles des Yvelines. Au programme : de multiples animations pour découvrir ces lieux de préservation de la biodiversité et « rester nature » !

► [www.yvelines-infos.fr](http://www.yvelines-infos.fr)





Retrouvez davantage d'événements sur  
 ► [YVELINES-INFO.FR](http://YVELINES-INFO.FR) rubrique agenda

**23 SEPTEMBRE AU 2 OCTOBRE**

**LA FOIRE DE CHATOU**



La plus ancienne et la plus grande foire de France ouvre ses allées sur l'île des Impressionnistes tous les jours de 10h à 19h du 23 septembre au 2 octobre, pour le plus grand bonheur des chineurs, promeneurs

et gourmands. Ne manquez pas cet événement à ciel ouvert qui ne réunit pas moins de 500 exposants, antiquaires, galeries d'art et professionnels de la brocante de toute la France.

► [www.foiredchatou.com](http://www.foiredchatou.com)

**25 SEPTEMBRE**

**COURSE PARIS-VERSAILLES**

Après deux années d'annulation pour cause de crise sanitaire, la célèbre course Paris-Versailles fait son grand retour pour sa 43<sup>e</sup> édition. Le départ de la course se tiendra comme traditionnellement au pied de la Tour Eiffel sur le quai Jacques-Chirac. Vous suivrez ensuite les bords de Seine sur 6 km, puis passerez à Issy-les-Moulineaux, par l'emblématique côte des Gardes de Meudon, Vélizy puis Viroflay avant d'arriver à Versailles via l'avenue de Paris.

► [www.parisversailles.com](http://www.parisversailles.com)

**À PARTIR DU 10 SEPTEMBRE**

**EXPOSITION FEMME(S) !  
 AU MUSÉE DÉPARTEMENTAL  
 MAURICE DENIS**

Objets de désir et de mystère, les femmes sont omniprésentes dans la peinture de Maurice Denis et de ses contemporains, néo-impressionnistes, synthétistes et symbolistes – mère, compagne, sœurs ou belles-sœurs, amies, modèles, élèves ou simples figures d'inspiration. Cette nouvelle exposi-

**8 ET 9 OCTOBRE  
 FESTIVAL  
 INTERNATIONAL  
 DU CIRQUE  
 DES MUREAUX**



Le Festival international du Cirque des Mureaux sélectionne chaque année les meilleurs artistes et numéros au monde pour un programme totalement inédit. Ne manquez sous aucun prétexte sa 20<sup>e</sup> édition qui réunira les plus grands talents de la planète circassienne. Le temps d'un week-end, les meilleurs artistes dévoileront leurs talents sur la piste du Festival international du Cirque des Mureaux. Le spectacle sera présenté par Madame Loyal, Carrie Harvey, artiste anglaise accomplie, qui saura vous transmettre sa passion du cirque. Des acrobaties, du jonglage, de la cavalerie, des grandes illusions, du rire... La 20<sup>e</sup> édition du Festival du Cirque des Mureaux vous promet à nouveau un spectacle inoubliable !

► [www.lesmureaux.fr](http://www.lesmureaux.fr)

tion *Femme(s) !*, construite essentiellement à partir des collections du Musée, entend les mettre en lumière, qu'elles soient sujets de la représentation ou elles-mêmes artistes.

► [www.musee-mauricedenis.fr](http://www.musee-mauricedenis.fr)

**1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

**DESTINATION 2024  
 AU VÉLODROME NATIONAL**

Le Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines ouvre ses portes pour une journée olympique. Au programme : des baptêmes sur piste et de BMX, une grande cyclo et de nombreuses autres animations autour du vélo, pour tous, tout au long de la journée. DestYnation 2024 sera aussi l'occasion de découvrir les sports pratiqués dans les Yvelines et les différentes disciplines qui se tiendront dans le département pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

► [www.yvelines-infos.fr](http://www.yvelines-infos.fr)



**12 AU 16 OCTOBRE**

**CHAMPIONNATS DU MONDE  
 DE CYCLISME SUR PISTE  
 AU VÉLODROME  
 DE ST-QUENTIN-EN-YVELINES**

La Fédération Française de Cyclisme vous donne de nouveau rendez-vous au Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines du 12 au 16 octobre pour venir admirer l'élite du cyclisme mondial. Ce rendez-vous incontournable des passionnés de vitesse et d'adrénaline regroupera les meilleurs cyclistes sur piste internationaux sur cinq jours qui s'annoncent festifs et conviviaux.

► [www.sqy2022.com](http://www.sqy2022.com)

**22 OCTOBRE**

**LA NUIT DES CHÂTEAUX AU DOMAINE  
 DE DAMPIERRE-EN-YVELINES**

À l'occasion de l'événement national « La Nuit des châteaux », le Domaine vous propose une promenade nocturne insolite dans les jardins autour du château de Dampierre. Une soirée pour (re)découvrir, de nuit, toute la splendeur du patrimoine architectural et historique français. Cette année, le Domaine de Dampierre-en-Yvelines met la lumière sur les jardins de Monsieur Le Nôtre.

► [www.nuitdeschateaux.com](http://www.nuitdeschateaux.com)

# Le Conseil départemental

42 élus au service de tous les Yvelinois

## 1 CANTON D'AUBERGENVILLE



Pauline **WINOCOUR-LEFEVRE**  
10<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée  
à la Ruralité, à l'Agriculture,  
à l'Alimentation et aux Circuits courts.  
[pwinoocour-lefevre@yvelines.fr](mailto:pwinoocour-lefevre@yvelines.fr)



Laurent **RICHARD**  
9<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
à la Santé  
[lrichard@yvelines.fr](mailto:lrichard@yvelines.fr)

## 2 CANTON DE BONNIÈRES-SUR-SEINE



Josette **JEAN**  
[jjean@yvelines.fr](mailto:jjean@yvelines.fr)



Patrick **STEFANINI**  
[pstefanini@yvelines.fr](mailto:pstefanini@yvelines.fr)

## 3 CANTON DE CHATOU



Stéphanie **THIEYRE**  
[sthieyre@yvelines.fr](mailto:sthieyre@yvelines.fr)



Éric **DUMOULIN**  
[edumoulin@yvelines.fr](mailto:edumoulin@yvelines.fr)

## 4 CANTON DE CONFLANS-SAINTE-HONORINE



Catherine **ARENOU**  
4<sup>e</sup> Vice-Présidente  
déléguée à l'Insertion  
et à la Rénovation urbaine  
[carenou@yvelines.fr](mailto:carenou@yvelines.fr)



Laurent **BROSSE**  
[lbrosse@yvelines.fr](mailto:lbrosse@yvelines.fr)

## 5 CANTON DE HOUILLES



Nicole **BRISTOL**  
12<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée  
à la Biodiversité, au Climat  
et au Développement durable  
[nbristol@yvelines.fr](mailto:nbristol@yvelines.fr)



Julien **CHAMBON**  
[jchambon@yvelines.fr](mailto:jchambon@yvelines.fr)

## 6 CANTON DE LIMAY



Cécile **DUMOULIN**  
6<sup>e</sup> Vice-Présidente  
déléguée aux Collèges  
et au Numérique scolaire  
[cdumoulin@yvelines.fr](mailto:cdumoulin@yvelines.fr)



Guy **MULLER**  
[gmuller@yvelines.fr](mailto:gmuller@yvelines.fr)

## 7 CANTON DE MANTES-LA-JOLIE



Nathalie **PEREIRA**  
[npereira@yvelines.fr](mailto:npereira@yvelines.fr)



Pierre **BÉDIER**  
Président  
du Conseil départemental  
[pbedier@yvelines.fr](mailto:pbedier@yvelines.fr)

## 8 CANTON DE MAUREPAS



Alexandra **ROSETTI**  
[arosetti@yvelines.fr](mailto:arosetti@yvelines.fr)



Grégory **GARESTIER**  
[ggarestier@yvelines.fr](mailto:ggarestier@yvelines.fr)

## 9 CANTON DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX



Laurence **BOULARAN**  
[lboularan@yvelines.fr](mailto:lboularan@yvelines.fr)



Lorrain **MERCKAERT**  
[lmerckaert@yvelines.fr](mailto:lmerckaert@yvelines.fr)

## 10 CANTON DE PLAISIR



Joséphine  
**KOLLMANNSBERGER**  
8<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée  
à la Culture et au Tourisme  
[jkollmannsberger@yvelines.fr](mailto:jkollmannsberger@yvelines.fr)



Bertrand **COQUARD**  
[bcoquard@yvelines.fr](mailto:bcoquard@yvelines.fr)

## 11 CANTON DE POISSY



Suzanne **JAUNET**  
[sjaunet@yvelines.fr](mailto:sjaunet@yvelines.fr)



Karl **OLIVE**  
[kolive@yvelines.fr](mailto:kolive@yvelines.fr)

## 12 CANTON DE RAMBOUILLET



Clarisse **DEMONT**  
[cdemont@yvelines.fr](mailto:cdemont@yvelines.fr)



Geoffroy **BAX  
de KEATING**  
11<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
à la Protection de l'enfance  
[gbaxdekeating@yvelines.fr](mailto:gbaxdekeating@yvelines.fr)

## 13 CANTON DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE



Sonia **BRAU**  
[sbrau@yvelines.fr](mailto:sbrau@yvelines.fr)



Philippe **BENASSAYA**  
[pbenassaya@yvelines.fr](mailto:pbenassaya@yvelines.fr)

## 14 CANTON DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



Gwendoline **DESFORGES**  
[gdesforges@yvelines.fr](mailto:gdesforges@yvelines.fr)



Arnaud **PERICARD**  
[apericard@yvelines.fr](mailto:apericard@yvelines.fr)

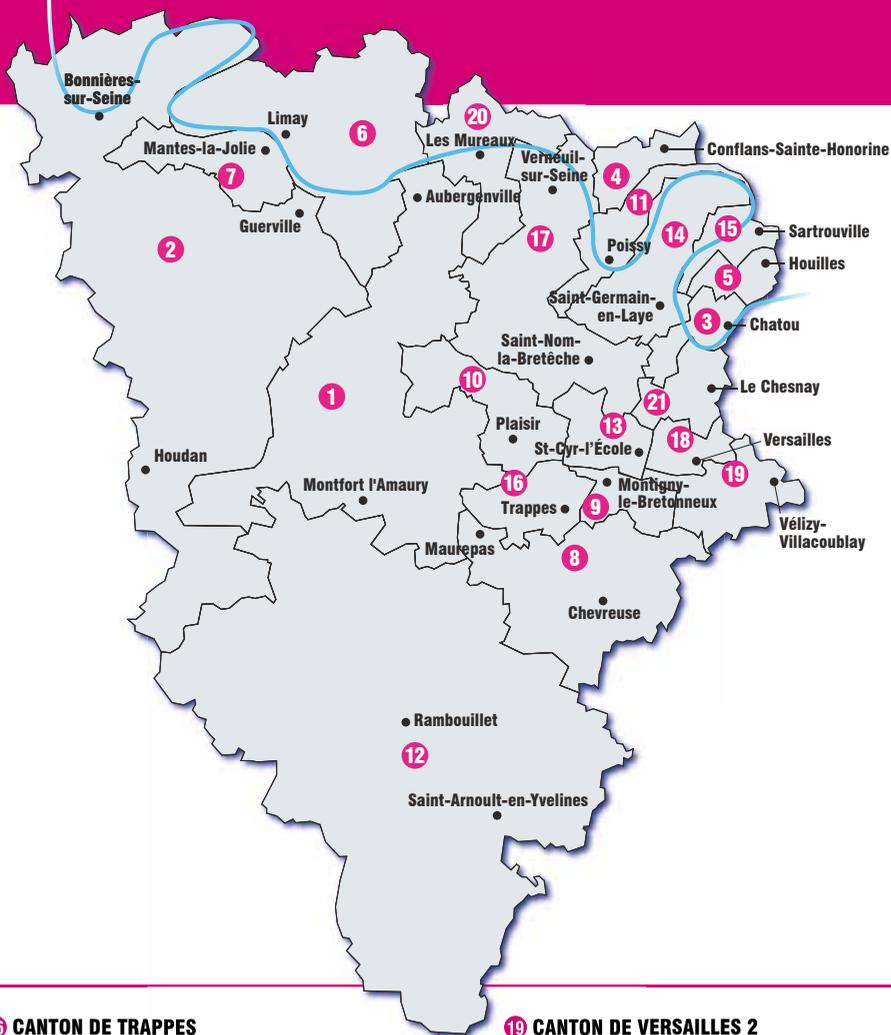
## 15 CANTON DE SARTROUVILLE



Ingrid **COUTANT**  
[icoutant@yvelines.fr](mailto:icoutant@yvelines.fr)



Pierre **FOND**  
1<sup>er</sup> Vice-Président délégué  
à l'Intercommunalité, à l'Europe  
et à la Métropole de Paris.  
[pfond@yvelines.fr](mailto:pfond@yvelines.fr)



## PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- ▶ Vendredi 21 octobre
- ▶ Vendredi 18 novembre

## Numéros utiles

Conseil départemental  
des Yvelines

- ▶ 01 39 07 78 78
- ▶ [www.yvelines.fr/contact](http://www.yvelines.fr/contact)

TOUTES LES AIDES ET SERVICES :  
[www.78-92.fr](http://www.78-92.fr)

ALLÔ PMI\* 01 30 836 100

ALLÔ SOLIDARITÉS\*  
01 30 836 836

ALLÔ PLANIFICATION FAMILIALE\*  
01 30 836 121

Informations personnes âgées /  
personnes handicapées :

- ▶ [autonomie78@yvelines.fr](mailto:autonomie78@yvelines.fr)  
et ALLÔ AUTONOMIE  
0 801 801 100 \*

ALERTE MALTRAITANCE

01 39 55 58 21

- ▶ Vous subissez, vous voyez,  
vous doutez de possibles cas de  
maltraitance sur des seniors ou  
personnes en situation de handicap ?  
Appelez du lundi au vendredi  
de 9h30 à 12h30.

L'Agence Départementale  
d'Information sur le Logement  
des Yvelines :

- ▶ 01 39 50 84 72

Archives Départementales  
des Yvelines :

- ▶ 01 61 37 36 30

Service Archéologique  
Interdépartemental  
Yvelines - Hauts-de-Seine :

- ▶ 01 61 37 36 86

SOS MÉDECIN 01 39 58 58 58

URGENCES POMPIERS : 18

SAMU 15

POLICE-SECOURS 17

ALLÔ ENFANCE EN DANGER 119

LUTTE CONTRE LA RADICALISATION  
0 800 005 696

\* Prix d'un appel local

### 16 CANTON DE TRAPPES



Anne **CAPIAUX**  
[acapiaux@yvelines.fr](mailto:acapiaux@yvelines.fr)



Nicolas **DAINVILLE**  
7<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
à l'Enseignement supérieur,  
la Recherche, l'Industrie  
et les Technologies  
[ndainville@yvelines.fr](mailto:ndainville@yvelines.fr)

### 17 CANTON DE VERNEUIL-SUR-SEINE



Fabienne **DEVEZE**  
[fdeveze@yvelines.fr](mailto:fdeveze@yvelines.fr)



Jean-François **RAYNAL**  
[jfraynal@yvelines.fr](mailto:jfraynal@yvelines.fr)

### 18 CANTON DE VERSAILLES 1



Claire **CHAGNAUD-FORAIN**  
[cchagnaudforain@yvelines.fr](mailto:cchagnaudforain@yvelines.fr)



Olivier **DE LA FAIRE**  
[odelafaire@yvelines.fr](mailto:odelafaire@yvelines.fr)

### 19 CANTON DE VERSAILLES 2



Marie-Hélène **AUBERT**  
2<sup>e</sup> Vice-Présidente déléguée  
à l'Autonomie et à la  
Coopération décentralisée  
[mhaubert@yvelines.fr](mailto:mhaubert@yvelines.fr)



Olivier **LEBRUN**  
[olebrun@yvelines.fr](mailto:olebrun@yvelines.fr)

### 20 CANTON DES MUREAUX



Cécile **ZAMMIT-POPESCU**  
[czammit-popescu@yvelines.fr](mailto:czammit-popescu@yvelines.fr)



Marc **HERZ**  
[mherz@yvelines.fr](mailto:mherz@yvelines.fr)

### 21 CANTON DE CHESNAY-ROQUENCOURT



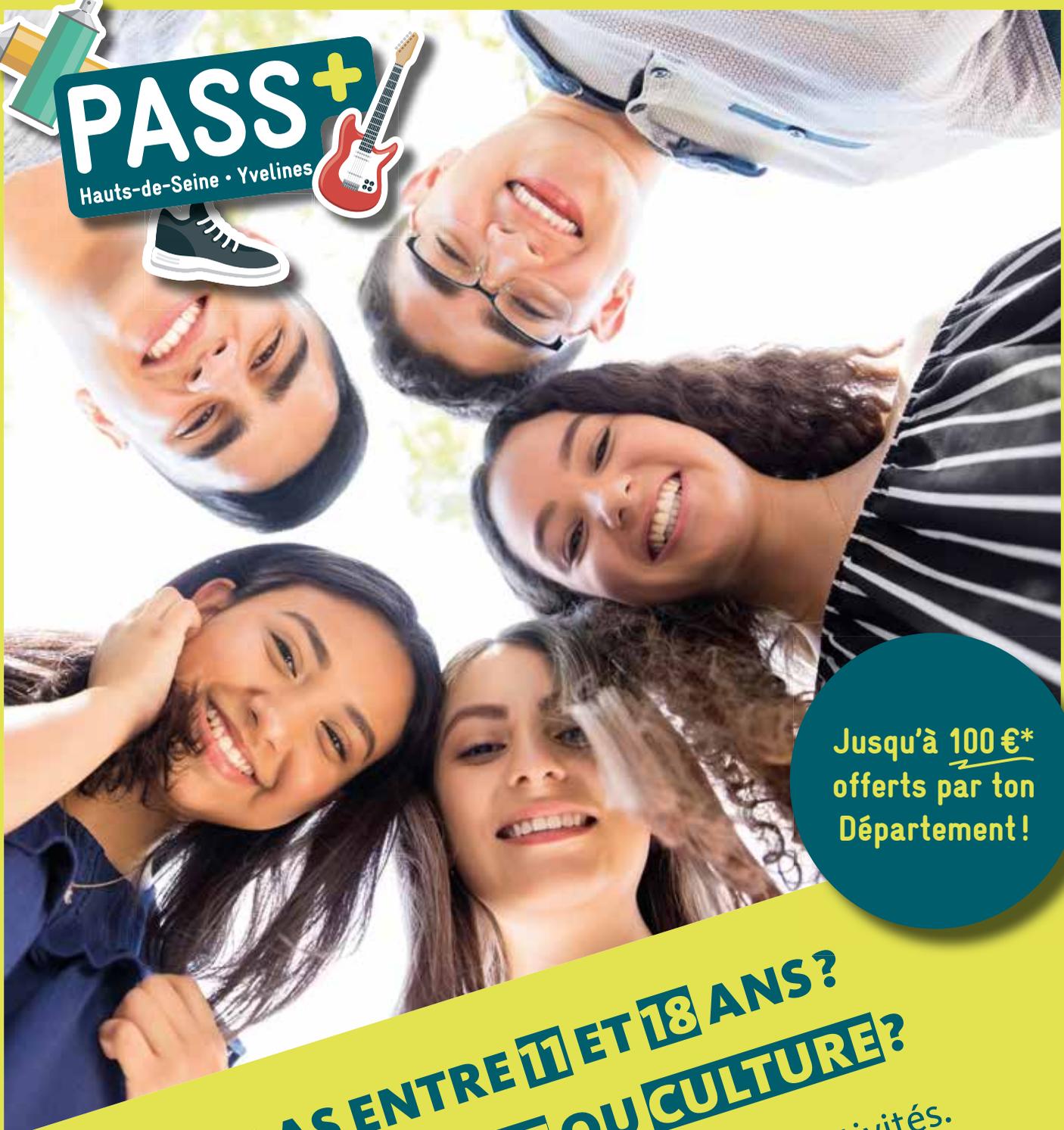
Sylvie **D'ESTÈVE**  
[sdesteve@yvelines.fr](mailto:sdesteve@yvelines.fr)



Richard **DELEPIERRE**  
5<sup>e</sup> Vice-Président délégué  
aux Mobilités et aux Transports  
[rdelepierre@Yvelines.fr](mailto:rdelepierre@Yvelines.fr)



**PASS+**  
Hauts-de-Seine • Yvelines



Jusqu'à 100 €\*  
offerts par ton  
Département!

**TU AS ENTRE 11 ET 18 ANS?  
PLUTÔT SPORT OU CULTURE?**

Rendez-vous sur [passplus.fr](http://passplus.fr) pour choisir tes activités.



\* 80€ pour les collégiens et 15-18 ans  
100€ pour les boursiers